

**L'éditorial  
d'Arlette  
Laguiller**

p. 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**l'Unité  
ouvrière**

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1854 - 13 février 2004 - prix : 1 €

## **Listes LO-LCR**

**Le seul vote  
qui peut  
faire mal au  
gouvernement  
et au patronat**

### **Assurance maladie**

**grandes  
manœuvres  
contre  
les assurés**

p. 5

### **Allemagne**

**vague  
d'attaques  
antiouvrières**

p. 9

### **Haïti**

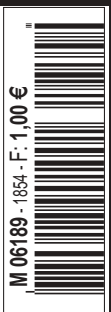
**Aristide  
contesté**

p. 16

## **Suppressions d'emplois**

p. 11

**Les travailleurs doivent contrôler les  
finances des grands groupes industriels**



## Sommaire

### Elections

p4 ■ Au meeting parisien LO/LCR

### Leur société

p5 ■ Grandes manœuvres autour de l'assurance-maladie  
■ Médicaments : nous faire payer toujours plus  
■ Sanofi-Synthelabo, Aventis

p6 ■ La nouvelle marche de « Ni putes ni soumises »

p7 ■ Les mesures antiouvrières de la droite préparées par la gauche  
■ Troisième semaine de silence radio

### Disparition

p7 ■ Christian Pascal nous a quittés

### Tribune

p6 ■ Mobilisation à gauche ou opération électorale ?

### Dans le monde

p8-9 ■ Russie : campagne présidentielle sur fond de guerre et d'attentat  
■ Allemagne : Une vague d'attaques antiouvrières

■ Grande-Bretagne : Dix-neuf travailleurs assassinés par le profit

p16 ■ Haïti : La contestation contre Aristide s'étend  
■ Brésil, un parti de droite dans le gouvernement Lula

### Enseignement

p10 ■ Pour Ferry, la culture coûte trop cher  
■ Loi d'orientation pour l'école  
■ Les éducateurs contre le « Tout sécuritaire »

### Dans les entreprises

p11 ■ Metaleurop-Glencore  
p12 ■ Alstom-Rateau-La Courneuve  
■ Trust Arcelor, Liège (Belgique)  
■ Les chercheurs mobilisés  
■ Grève du personnel des stations de ski  
p13 ■ France Télécom : encore des suppressions d'emplois  
p14 ■ Vichy : manifestation contre des licenciements  
■ Vatech JST (Lyon)  
p15 ■ Antilles - Guyane : grève des banques

# Meetings régionaux Lutte Ouvrière Ligue Communiste Révolutionnaire avec Arlette Laguiller, et Olivier Besancenot ou Alain Krivine

Dans le cadre de la campagne pour les élections régionales, un meeting commun sera organisé par les deux organisations dans chacune des 21 régions de France continentale.

En voici une première liste :



A la Mutualité à Paris, le 6 février.

## LIMOGES

vendredi 13 février à 20 h 30

Salle Blanqui (derrière la Mairie)

avec Arlette LAGUILLER et Alain KRIVINE

## TOURS

lundi 16 février à 20 h 30

au Vinci - (Centre de congrès, face à la Gare)

avec Arlette LAGUILLER et Olivier BESANCENOT

## BESANÇON

mercredi 18 février à 20 h 30

Opéra-Théâtre - rue Mégevand

avec Arlette LAGUILLER et Alain KRIVINE

## AMIENS

jeudi 19 février à 19 h 30

Salle Valentin-Haüy - Quartier Saint-Pierre

93, rue Valentin Haüy (angle Bld Beauvillé)

avec Arlette LAGUILLER et Alain KRIVINE

## CLERMONT-FERRAND

samedi 21 février à 18 heures

Maison du Peuple - Place de la Liberté

avec Arlette LAGUILLER et Alain KRIVINE

## CAEN

jeudi 26 février à 20 h 30

Centre des Congrès - 13, avenue Albert-Sorel

avec Arlette LAGUILLER et Olivier BESANCENOT

## MONTPELLIER

samedi 28 février

avec Arlette LAGUILLER et Alain KRIVINE

## NANCY

dimanche 29 février

avec Arlette LAGUILLER et Olivier BESANCENOT

## LILLE

lundi 8 mars

Salle Vauban - Zénith (Grand Palais)

avec Arlette LAGUILLER et Olivier BESANCENOT

## REIMS

mardi 9 mars

avec Arlette LAGUILLER et Alain KRIVINE

## BORDEAUX

mercredi 10 mars

avec Arlette LAGUILLER et Olivier BESANCENOT

D'autres meetings, organisés par Lutte Ouvrière ou en commun avec la LCR, seront annoncés au fur et à mesure de la campagne électorale.

### A tous ceux qui voudraient soutenir les listes LO-LCR et LCR-LO

Nous voilà maintenant officiellement en campagne pour assurer le succès de nos listes communes pour les élections régionales.

Nous demandons instamment à toutes les organisations et associations qui tiennent à manifester leur soutien à nos listes et souhaiteraient nous aider, de ne pas prendre d'initiative avant d'avoir pris contact avec

un responsable de la Ligue Communiste Révolutionnaire ou de Lutte Ouvrière afin d'examiner, avec le mandataire financier de la liste régionale concernée, le cadre légal dans lequel ces actions peuvent se placer et de respecter les règles définies pour ces élections.

Nous les en remercions d'avance.

## LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyiste) qui édite Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

### Adresser toute correspondance à:

LUTTE OUVRIÈRE

B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

Téléphone : 01 48 43 65 58 - Télécopie : 01 48 43 69 94

LUTTE OUVRIÈRE SUR INTERNET

http://www.lutte-ouvriere.org - E-mail : journal@lutte-ouvriere.org

Union Communiste Internationaliste : http://www.union-communiste.org

E-mail : contact@union-communiste.org

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron

6, rue Florian - 93500 PANTIN

Lutte Ouvrière (Ile-de-France) - c/o Editions d'Avron

153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 PANTIN

### SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE !

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti « Lutte Ouvrière » conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons

	ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE		
	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 N°)
France, DOM-TOM	35 €	18 €	15 €
DOM-TOM, par avion	50 €	25 €	21 €
Europe Afrique Moyen-Orient États-Unis Canada	60 €	30 €	15 €
Asie Océanie autre Amérique	75 €	38 €	26 €
Asie Océanie autre Amérique (voie prioritaire)	90 €	45 €	32 €

### BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM : .....  
PRÉNOM : .....  
ADRESSE : .....  
CODE POSTAL et VILLE : .....  
COMPLÉMENT D'ADRESSE : .....  
Je m'abonne à : LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE, pour une durée de .....  
(rayer la mention inutile).  
Ci-joint la somme de : .....  
Règlement :  
par chèque bancaire ou postal à l'ordre de LUTTE OUVRIÈRE,  
par virement postal à LUTTE OUVRIÈRE, CCP PARIS 26 274 60 R

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 153-155, avenue Jean-Lolive à Pantin (93500) et 6, rue Florian à Pantin (93500) - Téléphone : 01 48 43 65 58 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 15 000 exemplaires. Impression : Rotos de l'Ile-de-France, 3, rue du Parc, 93150 Le-Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 64995.

## L'éditorial

d'Arlette Laguiller

Editorial des bulletins d'entreprise  
du 9 février 2004



# Choisir le seul vote qui peut faire mal à la fois au gouvernement et au patronat !

Le 9 février, le ministre de la Santé a lancé le coup d'envoi de ce qui est présenté comme une « réforme » de la Sécurité sociale. Mais après la « réforme » du régime des retraites, qui a abouti à allonger la durée de cotisations nécessaire

pour percevoir une retraite plus faible, et la « réforme » des allocations de chômage, qui s'est traduite globalement par une diminution du montant des allocations et de la durée pendant laquelle elles sont versées, il est évident que sous prétexte de « sauver » la Sécurité sociale, le gouvernement se prépare à réduire encore les prestations versées aux assurés. D'ailleurs, avant même que cette prétendue réforme soit mise en route, l'annonce du déremboursement de plusieurs centaines de médicaments a bien montré dans quel sens s'orientent Chirac, Raffarin et Mattei : se donner les moyens de puiser encore plus largement dans les caisses de la Sécurité sociale pour faire des cadeaux au patronat, sous forme d'exonérations de charges sociales, et offrir en même temps aux assurances privées le moyen de faire du profit en plaçant des assurances complémentaires. Et tant pis pour la fraction la plus pauvre de la population, celle qui aujourd'hui, bien souvent, n'a même pas de quoi cotiser à une mutuelle, et qui verra demain ses possibilités d'accès aux soins encore plus amputées.

L'approche des élections régionales de mars, puis européennes de juin, ne freine même pas le rythme des attaques contre la classe ouvrière, parce que Chirac et ses ministres savent bien qu'ils ne pourront pas compter sur le soutien des classes populaires, et s'emploient au contraire à plaire à l'électorat traditionnel de la droite, réactionnaire et antiouvrier. Et c'est vrai que ces élections seront une occasion, pour les travailleurs, d'exprimer leur rejet de cette politique directement dirigée contre eux.

Mais peut-on vraiment exprimer ce rejet en votant pour une liste présentée par la « gauche plurielle », ou par l'une de ses composantes, alors que Chirac et Raffarin ne font que poursuivre la politique qui a été celle de la

gauche durant les quinze années où elle a dirigé le gouvernement entre 1981 et aujourd'hui ? Car on ne peut pas oublier que c'est un gouvernement socialiste, celui de Mauroy, qui a inventé le « forfait hospitalier » ; comme c'est dans le cabinet de Martine Aubry, ministre socialiste de la Santé, qu'ont été préparées les mesures de déremboursement que Mattei applique aujourd'hui.

Il n'y a qu'un seul vote qui permettra d'exprimer une condamnation conséquente des mesures antiouvrières qui se succèdent sans interruption. C'est le vote pour les listes présentées par Lutte Ouvrière et la Ligue Communiste Révolutionnaire, parce qu'elles constituent la seule opposition véritable, non seulement au gouvernement, mais aussi au patronat. La seule qui revendique l'arrêt des subventions à fonds perdus aux entreprises, la hausse des impôts sur leurs bénéficiaires comme sur les grandes fortunes, et la création par l'État, avec l'argent ainsi dégagé, des milliers d'emplois qui font cruellement défaut dans les hôpitaux, les maisons de retraite, l'enseignement, etc., pour maintenir à un niveau satisfaisant tous les services publics et pour construire les centaines de milliers de logements bon marché absolument nécessaires.

Les partis de l'ex-gauche plurielle n'osent même pas dire que s'ils revenaient demain au gouvernement ils annuleraient toutes les mesures prises aujourd'hui par l'équipe Chirac-Raffarin. Parce que, comme ces derniers, ils n'ont pas d'autre ambition que d'être admis à gérer les affaires des capitalistes.

Ne parlons même pas du faux opposant qu'est le démagogue Le Pen : dans le domaine du chômage, de la durée du travail, de la Sécurité sociale, sa politique est de faire la même chose que Raffarin, en pire si c'est possible.

Le seul vote qui montrera clairement que grandit le nombre des travailleurs qui veulent défendre les intérêts de leur classe, ce sera le vote pour les listes présentées par Lutte Ouvrière et la Ligue Communiste Révolutionnaire.

Arlette LAGUILLER

## • Hausse du nombre des plans « sociaux » :

# La dictature patronale

Le nombre de « plans sociaux », appelés aussi « plans de sauvegarde de l'emploi », obligatoires à partir de dix licenciés pour motif économique et dans des entreprises de plus de cinquante salariés, a augmenté de 26 % en 2003 par rapport à 2002, et de plus de 50 % par rapport à 2000, selon une enquête de la Mission interministérielle des mutations économiques (Mime).

En 2003, de Métaleurop à Alstom en passant par Giat

Industrie ou Schneider, 1 375 plans « sociaux » ont été recensés. Jean-Pierre Aubert, le président de la Mime, a signalé que « des menaces se précisent déjà cette année, dans la chimie et l'industrie pharmaceutique », comme chez Rhodia qui a annoncé le 22 janvier dernier la suppression de 161 postes dans l'une de ses filiales dans le Haut-Rhin et dans le Rhône, ou aux Verreries de Vianne dans le Lot-et-Garonne qui ont prévu le licenciement de 197

salariés ou encore dans les usines pharmaceutiques, à Aventis, où planent les mêmes menaces. Et on pourrait multiplier les exemples.

A chaque fois, ces décisions sont prises dans le secret des conseils d'administration, en fonction des intérêts exclusifs des actionnaires. La population n'a pas son mot à dire alors que ces licenciements ruinent souvent des régions entières.

Les salariés ne parviennent

même pas à connaître le véritable état de « santé » de l'entreprise qui licencie. Les demandes d'intervention d'un expert-comptable que peuvent faire les représentants syndicaux, dans le cadre de ces plans de sauvegarde, ne changent rien à cette opacité, car le patron, protégé par le secret commercial et bancaire, n'est en fait pas tenu de tout dévoiler.

Il serait pourtant vital que les travailleurs, ainsi que toute

la population, puissent accéder librement à toutes les informations que détient le conseil d'administration de l'entreprise. Il leur faudra imposer la fin du secret commercial et bancaire, le contrôle sur les comptes et les finances des grands groupes industriels et financiers, seul moyen de pouvoir intervenir et s'opposer à des décisions catastrophiques pour la collectivité.

A. R.



## • Au meeting LO-LCR de Paris

# « Contester le pouvoir absolu et incontrôlé des grands groupes industriels et financiers »

C'est devant une salle de la Mutualité archi-comble et enthousiaste que, vendredi 6 février, Olivier Besancenot et Arlette Laguiller ont pris la parole pour le premier meeting de la liste Lutte Ouvrière-Ligue Communiste Révolutionnaire qu'ils conduisent en Ile-de-France.

« Cette voix qui nous distingue de tous les partis politiques c'est la voix sociale », a déclaré Olivier Besancenot en ouvrant le meeting, ajoutant : « À ces élections, c'est la réalité sociale qu'on veut faire rentrer dans les urnes. Le terrain social est devenu un terrain glissant pour la gauche libérale, miné pour la droite et explosif pour l'extrême droite. Quand la question sociale est au rendez-vous, on y voit beaucoup plus clair en politique. On voit dans quel camp se situe vraiment le Front National. Pendant la mobilisation du printemps sur la question des retraités, cela n'a pas été très compliqué de voir où était Le Pen, c'est-à-dire clairement du côté du programme du MEDEF. Il n'était même pas pour travailler jusqu'à 65 ans. Il était pour 67, 70 ans, pour l'introduction immédiate des fonds de pension, l'instauration immédiate du service minimum avant de généraliser la remise en cause du droit de

grève. » (...)

« On nous dit que les profits d'aujourd'hui seront les emplois de demain. Ça fait vingt ans qu'on nous raconte la même chose. En dix ans, les exonérations patronales faites au nom de cette politique ont été multipliées par six. Le moins qu'on puisse dire c'est qu'on n'a pas vu six fois moins de chômeurs en dix ans. On s'en serait rendu compte. Alors quand la droite, sans garantie vis-à-vis des entreprises, ou la gauche, avec demande de garantie, nous proposent la même politique, c'est particulièrement indécent, particulièrement scandaleux pour tous ceux qui subissent les plans de licenciement aujourd'hui. (...) Pour nous, ces subventions c'est le nerf de la guerre, c'est le moyen de pression le plus efficace dont on dispose aujourd'hui pour imposer aux actionnaires le maintien de l'emploi et de l'activité industrielle sur une région, sous peine de récupérer ces subventions. (...) C'est-à-dire aller chercher l'argent là où il est, dans les comptes en banque. Ce serait une mesure démocratique parce qu'elle impliquerait de publier enfin, dans les entreprises, les livres de comptes, de lever les différents secrets : bancaire, commercial, industriel. C'est pourquoi c'est utile



d'avoir des élus révolutionnaires dans les conseils régionaux parce que c'est souvent là que cela se passe, d'abord pour dire la vérité aux travailleurs. Nous, ces subventions, on ne les a jamais votés et on ne les votera jamais. On ne l'aurait jamais fait ni pour Michelin, ni pour Danone, ni pour Moulinex. » (...)

A son tour, Arlette Laguiller a dénoncé cette situation où « la gauche peut relayer la droite, puis la droite relayer la gauche », mais où « l'évolution générale va toujours dans le sens de la dégradation des conditions d'existence de la classe ouvrière ». Elle a ajouté : « La justification principale de la liste LO-LCR dans les élections qui viennent est de permettre à l'électorat populaire de

s'exprimer et d'exprimer son rejet de la politique menée, à tour de rôle, par la droite et par la gauche. C'est de permettre aux travailleurs d'affirmer qu'ils ne se laissent pas abuser par les alternances trompeuses et qu'ils n'acceptent plus d'approuver ceux qui les oppriment. Ces élections, destinées à élire des conseillers régionaux, bien que juridiquement locales, auront essentiellement une signification nationale. (...) Si les listes de la droite progressent, Chirac et Raffarin prétendront que c'est leur politique antiouvrière et réactionnaire qui est approuvée. Si c'est le Parti Socialiste qui progresse, ses dirigeants présenteront le résultat comme la démonstration que les électeurs de gauche ont oublié leur rôle passé au gouvernement. (...) Le choix offert aux électeurs est un faux choix ! Si la gauche et la droite n'ont pas le même langage, c'est qu'elles ne s'adressent pas au même électorat, en tout cas pas tout à fait. Mais, une fois au gouvernement, elles gèrent les affaires du pays dans l'intérêt du grand patronat, avec des conséquences catastrophiques pour les classes populaires. » (...)

« Il s'agit de contester le pouvoir absolu et incontrôlé des grands groupes industriels et financiers sur l'économie.

Tous les maux des classes populaires, tous les maux dont souffre la société elle-même viennent en dernier ressort de ce que les décisions économiques sont prises par ces groupes industriels et financiers, sans que la population ait le moindre contrôle sur les décisions prises », a poursuivi Arlette Laguiller. Et de conclure : « Les intérêts égoïstes de la minorité de possédants doivent s'effacer devant les intérêts vitaux de la majorité de la population. Ce programme ne peut pas s'appliquer sans la participation active, consciente d'un grand nombre de travailleurs et de travailleuses. Cette participation ne surgira pas automatiquement du résultat des élections régionales, fut-il particulièrement important pour les listes d'extrême gauche. Mais un large vote en faveur d'un tel programme sera une façon, pour le monde du travail, d'exprimer ses choix sociaux, son opposition au fonctionnement de cette société. Et si ce vote en faveur des listes LCR-LO est important, cela contribuera à encourager tous les opprimés à préparer une lutte d'ensemble pour imposer un tel plan, pour arrêter la course sociale actuelle vers l'abîme ».

## • Émissions avec Arlette Laguiller

Jeudi 12 février, sur France 2, après le journal de 20 h, Arlette Laguiller sera l'invitée de « Questions ouvertes »

Lundi 16 février, sur Radio Classique, à 8 h 14, elle sera l'invitée des « Entretiens »

(Toutes ces programmations peuvent être modifiées indépendamment de notre volonté)

Vendredi 20 février, sur LCI, à 18 h, elle participera au débat animé par Pierre-Luc Séguillon avec les principales têtes de liste d'Ile-de-France

Dimanche 22 février, à 18 h 30, elle sera l'invitée du « Grand Jury RTL - Le

Monde - LCI »

Mardi 24 février, sur France 2, à 7h40, invitée des « Quatre vérités » sur France 3, après le Soir 3, elle sera l'une des invitées de « France-Europe-Express » (cette émission était initialement prévue le 17 février)



# Grandes manœuvres autour de l'assurance maladie

Le gouvernement poursuit inexorablement son projet dit de « réforme » de l'assurance maladie, en fait une nouvelle attaque de grande ampleur contre la population laborieuse. Il vient d'en lancer, lundi 9 février, la phase numéro 2, dite « de concertation ». Cela fait suite à la phase numéro 1 dite « de diagnostic ».

Le Haut Conseil pour l'avenir de l'assurance maladie, nommé en octobre dernier par Raffarin, a rendu son rapport et on nous dit que celui-ci est « consensuel ». Comme pour les retraites, experts, partenaires sociaux, gouvernants et journalistes répètent à l'envi que, si on ne fait rien, le système court à sa perte, car le déficit de l'assurance maladie serait « abyssal ».

Ce qui est abyssal, c'est le mensonge sur lequel repose le consensus. Car enfin les 10 milliards d'euros de déficit de l'assurance maladie en 2003, sur un budget de 126 milliards



d'euros, représentent moins de 10 % du budget de l'assurance maladie et 3 % du budget global de la Sécurité sociale. Le budget de l'État, tel qu'il a été délibérément présenté et voté à l'automne, présente un déficit cinq fois plus important, de 55 milliards d'euros, ce qui représente près de 20 % du budget total !

Alors ce déficit encore plus « abyssal » du budget de l'État, comment le gouvernement compte-t-il y remédier ? Il n'y

compte pas. Il a même expliqué à Bruxelles que ce n'était pas si grave. Pire même, il s'appête à en creuser un encore plus grand l'an prochain !

Mais du « trou » du budget de l'État, on n'entend plus parler. Raffarin n'a pas désigné quelque « Haute Autorité » ni une kyrielle de groupes de travail pour étudier comment cesser de gaspiller l'argent des impôts et envisager « des pistes » pour les utiliser plus efficacement au service réel de la

population. Et pourtant il y en aurait des choses à dire sur l'argent public qui coule à flot pour augmenter les profits et les revenus des plus riches. Ne serait-ce justement que les exonérations de charges sociales pour le patronat, exonérations qui se montent à 20 milliards d'euros, le double du déficit de l'assurance maladie ! Si on cessait ces cadeaux scandaleux au patronat, si les patrons payaient leur dû à la Sécurité sociale, si l'État lui-même payait ce qu'il doit, non seulement il n'y aurait aucun déficit mais on pourrait embaucher le personnel qui manque dans les hôpitaux publics !

Toute une campagne se met en place pour nous faire croire que les mesures qu'on nous prépare sont indispensables alors qu'il s'agit encore une fois de faire accepter aux salariés, aux retraités, aux chômeurs, de payer plus, toujours plus pour des soins qui seront de plus en plus inaccessibles.

Le gouvernement va pour-

suivre, jusqu'après les élections de mars prochain, la comédie des groupes de travail qui planchent sur des solutions, de façon à ne rien annoncer qui fâche avant le scrutin. Ce n'est qu'en avril qu'il dévoilera son projet. Mais d'ores et déjà, on sait que la population devra payer plus cher. Et c'est inacceptable. Non seulement l'État ne contribue qu'à hauteur de 1,3 % du budget de la santé ; non seulement les cotisations patronales n'ont augmenté que de 30 % depuis 1967 alors que la contribution des salariés a augmenté, elle, de 79 % ; mais ce sont encore les travailleurs qui devraient accepter des sacrifices supplémentaires pour que tous ceux qui s'enrichissent sur le dos de l'assurance maladie puissent continuer à le faire, à commencer par l'industrie pharmaceutique ou les cliniques privées.

Alors trop, c'est trop ! À bas les prétendues réformes du gouvernement Chirac-Raffarin !

Dominique CHABLIS

## • Médicaments

### Nous faire payer toujours plus

Mattei, le ministre de la Santé, a entamé fin janvier le processus de déremboursement de 426 médicaments nouveaux, suivant l'avis d'experts qui considéraient que le service médical rendu (SMR) était insuffisant.

Les 80 laboratoires qui les produisent ont un mois pour tenter de justifier leur cause sur ces spécialités. On connaît à l'avance le résultat de cet épisode : en juillet, la plupart de ces médicaments (fortifiants, veinotoniques, vasodilatateurs) ne seront plus remboursés par la Sécurité sociale.

En 1977, sous la présidence de Giscard d'Estaing, la ministre Simone Veil avait passé de 70 à 40 % le remboursement de ce qu'elle qualifiait de « médicaments de confort », comme si atténuer les effets d'une maladie ou d'un trouble relevait simplement du confort ou du luxe ! Plus de vingt ans après, sous le gouvernement « gauche plurielle » de Jospin, les services de Martine Aubry mettaient au point la notion de « service médical rendu » et dressaient une liste de médicaments à SMR « insuffisant », sans toutefois procéder au

déremboursement. Mais cela préparait la suite.

« C'était une bonne idée, que je mets en œuvre », déclare aujourd'hui Mattei. En mai 2003 déjà, le remboursement de 617 médicaments est passé de 65 à 35 %, sous prétexte de « efficacité thérapeutique modérée ». Dès le mois suivant, on envisageait le déremboursement de 835 autres spécialités. Le 25 septembre, 82 médicaments n'étaient plus remboursés du tout et on apprenait que près de 600 autres, dont le SMR était jugé insuffisant, suivraient dans les deux ans.

L'étape suivante est prévue : en 2005. Le gouvernement s'attaquera alors aux médicaments qui ne sont délivrés que sur ordonnance et qui n'ont pas d'équivalent jugé meilleur. On ne prétextera peut-être même plus un SMR insuffisant ou modéré.

Mattei assure qu'il veut, de la sorte, sauver la Sécurité sociale et combler le « trou » abyssal qu'il invoque. Mais ces raisons, qu'on nous sert depuis des années, sont des prétextes pour augmenter la cotisation des salariés ou pour les taxer sur chaque ordonnance, sur chacun des médicaments achetés.

Le budget de la Sécu serait équilibré s'il n'y avait pas 3 millions de chômeurs, s'il n'y avait pas les dégrèvements dont bénéficient les patrons, et si l'on prélevait sur les milliards d'euros de profits de l'industrie pharmaceutique. Le gouvernement fait tout le contraire. Par exemple, il laisse toute liberté aux laboratoires de fixer les prix des nouveaux médicaments, supposés « innovants ». Les médicaments déremboursés sont du même coup « dérèglementés », et leur prix peut alors être fixé librement, et du coup risque d'augmenter dans de fortes proportions. Au point que certaines firmes accueillent favorablement le déremboursement.

En plus de permettre de continuer à exonérer les patrons de leurs charges sociales, cette politique fournit une clientèle aux assurances privées, qui draineront une clientèle qui aura les moyens de payer des primes lui assurant une couverture médicale que la Sécu n'assurera plus. Restera le choix entre payer plus ou ne pas se soigner.

Vincent GELAS

## • Sanofi-Synthélabo, Aventis...

### Quand rembourseront-ils ?

53 milliards d'euros... C'est ce que le géant Sanofi-Synthélabo est prêt à mettre sur la table pour acquérir Aventis, autre mammouth de l'industrie pharmaceutique, soit près de cinq fois le « trou » de la Sécurité sociale.

Jusqu'à leur fusion, en 1998, Sanofi et Synthélabo étaient deux laboratoires distincts, nés au début des années 1970, et qui ont vu en trente ans, à la suite de multiples opérations de fusion ou rachat de laboratoires de moindre taille, leurs chiffres d'affaires et leurs profits respectifs augmenter de manière faramineuse.

Ainsi, en 1998, à la veille de la fusion, Synthélabo, dont L'Oréal est l'actionnaire majoritaire, se glorifiait d'avoir vu augmenter dans les dix dernières années écoulées :

- son chiffre d'affaires de 320 % ;
- ses profits de 1 700 % ;
- le cours de ses actions de 1 300 % ;

- sa capitalisation boursière, la valeur totale de ses actions, de 1 700 %.

Quant à Sanofi, créée en 1973 par la Société Nationale des Pétroles d'Aquitaine qui cherchait alors à créer un secteur industriel rapidement rentable, elle n'a pas déçu non plus sa maison-mère, devenue entre-temps Elf-Aquitaine.

Et l'histoire est la même pour Aventis, issu de la fusion entre Hoechst et Rhône-Poulenc, et aujourd'hui dans le collimateur de Sanofi-Synthélabo.

Pendant trente ans, essentiellement en vendant des médicaments, ils ont accumulé un pactole dont on ne peut même pas savoir quelle est réellement l'étendue. Leur richesse a été créée sur le dos des malades, via les médicaments non remboursés, et sur celui de la Sécurité sociale et des mutuelles grâce aux médicaments remboursés. À eux de payer.



Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

## TRIBUNE

# Mobilisation à gauche ou opération électorale ?

La gauche plurielle, qui a volé en éclats lors du désaveu électoral infligé en 2002, est-elle en train de renaître de ses cendres ? Là voilà en tout cas prête à dénoncer à l'unisson les projets de réforme du Code du Travail annoncés par Fillon-Raffarin. La déclaration commune signée du PS, du PCF, des Verts, du Parti des Radicaux de Gauche et du Mouvement Républicain Citoyen, affirme « *condamner vivement* » le « *projet de loi de mobilisation pour l'emploi qui est une grave menace pour notre modèle social* » et qui apparaît, « *avec la dernière touche apportée par le rapport De Virville comme une remise en cause du droit du travail, en particulier des contrats à durée indéterminée.* »

### La précarité quand la gauche était au pouvoir

La lutte contre la précarité, nouveau cheval de bataille de la gauche ? Voilà qui constituerait un véritable reniement de toute les mesures qu'elle a mises en place quand elle était au pouvoir ! Car si dans les « 110 propositions » du candidat Mitterrand de 1980 figurait la promesse que « le contrat de travail à durée indéterminée redeviendra la base des relations de travail », la gauche, une fois au gouvernement, a œuvré dans le même sens que la droite en matière de remise en cause du CDI, servant les mêmes buts pro-patronaux. Après l'ordonnance de janvier 1982 développant la flexibilité du travail, le développement des « contrats aidés » allait encore le confirmer.

Sous Mitterrand, on a vu apparaître en 1982 les stages de préparation à la vie professionnelle, en 1983 les Contrats emploi formation, en 1984 les contrats de qualification et d'adaptation et les TUC (Travaux d'Utilité Collective), en 1985 les SIVP (stages d'insertion à la vie professionnelle). En 1985, 390 000 jeunes se retrouvaient ainsi dans ces contrats bidon et sans avenir. La loi du 25 juillet 1985 élargissait les cas de recours, au contrat à durée déterminée et à l'intérim. Le code du travail a été réduit en peau de chagrin par les lois Auroux (1982), Delebarre (1985) enfin les lois de 1989 et 1990.

Dès 1997, Jospin a poursuivi dans la même veine, transformant des emplois de fonctionnaires en emplois « contractuels », donc précaires, développant les Contrats Emploi Solidarité dans la Fonction Publique, puis créant les « emplois-jeunes », nouvelle version des TUC. Les patrons, pour multiplier le recours aux emplois précaires, remplacer des emplois en CDI par des contrats provisoires, n'ont pas rencontré la moindre opposition de Jospin. Les gouvernements successifs ont laissé l'intérim atteindre 40 à 50 % des emplois dans certains secteurs comme la production automobile et 80 % des nou-

veaux emplois. La loi des 35 heures (loi de la flexibilité en réalité) et la loi de modernisation sociale allaient préparer les attaques actuelles de Raffarin comme le rapport Rocard avait préparé l'attaque sur les retraites.

Casser le code du travail, précariser les salariés, remplacer les salariés en fixe par des CDD, des intérimaires, des contrats aidés, des emplois jetables, c'est la politique de Raffarin mais cela n'a-t-il pas été aussi celle des gouvernements de gauche ? Ces périodes n'ont-elles pas produit leur lot de travailleurs précaires par millions ? On a ainsi connu les travailleurs pauvres des ères Mitterrand et Jospin. Selon les statistiques de l'INSEE, la croissance des emplois précaires a été continue de 1981 à 2000, sous des gouvernements de droite comme de gauche, les faisant passer d'un million et demi à 4 millions et demi !

### Changement de ton de la gauche dans l'opposition, mais après ?

Par ses récentes déclarations, la gauche envisage-t-elle maintenant de rompre avec sa politique passée, voire d'impulser une mobilisation sociale pour la défense du Code du Travail ? Il est permis de douter que les partis qui la composent cherchent à développer une lutte sociale d'ampleur, eux qui n'y ont nullement pensé ces derniers mois alors que se développait l'offensive gouvernementale. François Hollande, dirigeant du PS, qui appelle maintenant à se mobiliser, était bien silencieux lors des grèves pour la défense des retraites au printemps dernier. Les calculs électoralistes à la base de leur posture de futurs défenseurs du code du travail, sont à peine camouflés. La LCR, sans doute involontairement, en a fourni un révélateur en... proposant à la gauche de s'associer à sa démarche. Le PS a refusé, répondant qu'« *il était paradoxal de demander une unité d'action et de faire qu'elle ne se retrouve pas sur le plan électoral en termes de désistement au deuxième tour.* »

Elections ou pas, l'action la plus large possible de tous les travailleurs contre les projets gouvernementaux et patronaux est nécessaire et même indispensable. Les militants de gauche auraient toute leur place dans une telle lutte, mais leurs directions ne visent qu'à détourner leurs aspirations pour se refaire une virginité, apparaître auprès de l'électorat malgré leur passé comme des défenseurs des classes populaires, et – qui sait ? – revenir bientôt aux affaires. Peu probable ensuite qu'ils annulent les lois mises en place par la droite, alors que leur passage au gouvernement n'a fait jusque-là que les aggraver. Les travailleurs doivent s'en souvenir, ne pas se laisser illusionner par le branle-bas de combat électoral des François Hollande et Cie et ne compter que sur leur mobilisation.

Simone CANETTI

**Convergences Révolutionnaires n° 31 (Janvier-février 2004)**, bimestriel publié par la Fraction

**Dossier :** Loi Fillon, accords d'entreprise, représentativité... Les syndicats embourbés dans le « dialogue social »

**Articles :** Que peut-on attendre de la campagne commune LO-LCR ? – Sarkozy contrôle l'immigration... Et livre les travailleurs immigrés aux patrons – Réformes, restrictions et agitation dans les universités françaises et allemandes – Belgique : des travailleurs qui aiment trop leur employeur ! – Algérie : le conflit Bouteflika-Benflis – Une tribune du PSTU (Brésil) sur Lula et l'extrême gauche.

Pour se procurer ce numéro, 1,5 €, ou s'abonner (1an : 9 € ; de soutien : 15 €) écrire à :

LO, pour la Fraction, BP 233-75865 Paris Cedex 18  
Ou Les Amis de Convergences, BP 128-75921 Paris Cedex 19 -  
Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

## Leur société

# La nouvelle marche de « Ni putes ni soumises »



Il y a un an, à Lille.

On se souvient comment, en 2003, le mouvement « Ni putes ni soumises » né à la suite du meurtre de Sohanne, cette jeune fille brûlée vive à l'automne 2002 dans une cité de Vitry en région parisienne, avait organisé une « Marche contre les ghettos et pour l'égalité ». Cette marche avait permis de mettre sur le devant de la scène et de dénoncer les violences auxquelles sont aujourd'hui soumises les jeunes filles qui, dans des cités, ne se plient pas à la volonté des petites frappes machistes qui veulent leur im-

poser leur loi. Et, au cours de sa marche, le mouvement avait gagné de nombreuses adhésions et des soutiens. Depuis quinze jours, le mouvement « Ni putes ni soumises » a repris la route. La lutte n'est pas finie bien sûr. En chemin, les militantes du mouvement organisent des rencontres, des réunions, des débats dans les villes où elles font escale. Lutte Ouvrière soutient leur initiative, appelle à participer aux réunions d'étape et à rejoindre, nombreux, la manifestation qui, le 6 mars, clôturera la marche à Paris.

## • À Lyon

Dans le cadre de sa tournée dans les grandes villes du pays, l'association « Ni putes ni soumises » a fait étape dans la banlieue lyonnaise et tenu une réunion-débat le mercredi 4 février avec pour thème : « *Vouloir et savoir vivre ensemble, filles et garçons* ».

Devant une salle archi-comble de plus de 500 personnes, les responsables de l'association ont présenté le nouveau comité local et réaffirmé leur combat contre l'oppression des femmes, les violences faites aux jeunes filles dans les cités, et pour l'égalité entre filles et garçons.

Le débat qui a suivi a très rapidement été monopolisé par des femmes voilées (une dizaine réparties dans la salle), soutenues par plusieurs dizaines de militants intégristes. Dès la première intervention, elles ont dénoncé la loi contre le voile en discussion au Parlement comme

une loi intolérable et discriminatoire. L'une d'elles affirma même que la presse mentait sur ce qui se passait dans les banlieues, qu'il n'y avait pas de violence, que les filles étaient libres de porter ou non le voile, et que c'était la société française qui était répressive contre les musulmans.

Une autre dénonça le colonialisme de la France pendant la guerre d'Algérie, rappelant que des Algériens avaient été tués en France, et que l'on n'apprend pas cette histoire-là à l'école.

La tribune, par plusieurs interventions comme celle de Samira Kaddah, vice-présidente nationale de l'association, a tenu à leur répondre vivement, énumérant les violences, les viols et la mort de jeunes filles dans les banlieues. Et elle a conclu que le voile est bien le symbole de l'oppression des femmes et qu'il faut le combattre.

## • À Grenoble

Jeudi 5 février, à Grenoble, devant un public nombreux, Fadela Amara, venue dans le cadre de la marche de « Ni putes ni soumises », a repris les principales idées contenues dans son livre, à travers l'évocation de sa propre histoire et de son militantisme dans des quartiers populaires.

Au cours du débat, les adversaires du mouvement se sont exprimés en traitant Fadela Amara de « *manipulatrice* », de « *menteuse* » et de « *femme dangereuse* ». La vingtaine de militants islamistes présents étaient venus visiblement avec la

ferme intention de se servir de la réunion comme d'une tribune. Mais l'assistance applaudit vigoureusement les réponses de Fadela Amara, qui réaffirmait notamment son opposition au « *fascisme vert* » et au voile, symbole et instrument de l'oppression des femmes.

Bien qu'en partie déçu d'avoir dû supporter des interventions aussi rétrogrades sans pouvoir réagir, le public semblait finalement renforcé dans l'idée que le combat pour le droit des femmes, plus que jamais, doit continuer.



## Christian Pascal nous a quittés



Notre camarade Christian PASCAL, que beaucoup d'entre nous connaissaient sous le nom de Morgan et que nous appelions tous affectueusement Momo, nous a quittés à l'âge de 52 ans après un combat acharné contre la maladie.

Il avait rejoint nos rangs en 1971, à l'âge de 19 ans alors qu'il était en classe préparatoire scientifique au lycée Gay-Lussac à Limoges.

Pendant ces 33 ans, sa vie a été consacrée au combat révolutionnaire, à la défense des idées communistes, à convaincre des jeunes et des moins jeunes de s'engager dans ce combat.

Alors qu'il était malade, ayant rechuté du cancer qui allait l'emporter, Momo se battait dans les rangs des enseignants en lutte pour que la grève s'élargisse.

Il était l'un de nos responsables du Limousin, attentif et

chaleureux envers tous ses camarades, et son courage, sa ténacité et son enthousiasme nous redonnaient de l'énergie dans les moments d'hésitation.

Momo était aimé de tous ceux qu'il approchait, les camarades qui ont eu l'occasion de pratiquer avec lui des activités politiques ou de loisirs et ses collègues avec lesquels il avait tissé des liens dans tous les collèges où il a enseigné.

Momo était un joyeux drille qui nous faisait sans cesse rire et tout le monde se souvient de son humour et de sa drôlerie alors qu'il participait à l'animation de la fête nationale de Lutte Ouvrière.

Sa disparition laisse un vide terrible.

Il nous a écrit un dernier message : « *La vie continue... et notre combat plus que jamais* ».

## Les mesures antiouvrières de la droite... déjà préparées par la gauche

Depuis son arrivée, le gouvernement Chirac-Raffarin mène sur tous les fronts des attaques contre les travailleurs et les plus pauvres. Mais, quel que soit le domaine dans lequel il s'en prend à la population, il ne fait au fond que poursuivre une politique déjà mise en œuvre par les gouvernements précédents. Et bien des dossiers aujourd'hui abordés ont été préparés par des gouvernements dits de gauche.

### Santé...

Avant tout le fameux « trou » de la Sécurité sociale a été le prétexte au relèvement des cotisations, dont le taux est passé de 10,2 % à 13,45 % pour les salariés, entre 1980 et 1993, tandis que la part patronale baissait dans le même temps de 34,6 % à 30 %. En outre, la CSG (Contribution sociale généralisée) a vu le jour en 1990, sous le gouvernement Rocard. Elle est supportée en majeure partie par les salariés, les retraités et les chômeurs, qui la financent à 86 %. Son taux a été successivement relevé, passant de 1,1 % à 2,4 %, puis 3,4 % et enfin à 7,5 % en 1998, quand le plan Aubry-Kouchner l'a substituée à l'assurance-maladie, en même temps qu'elle était élargie aux allocations chômage. Actuellement, quand Mer parle de relever son taux pour renflouer les caisses de la Sécurité sociale, il ne fait que poursuivre une voie tracée par la gauche.

Il en va de même pour le forfait hospitalier, qui a vu le jour en 1982, un an après l'arrivée de Mitterrand au pouvoir. A l'époque, le communiste Jack

Ralite, ministre de la Santé, l'avait établi à 20 F ; il est passé à 35 F, puis 50 F en 1989 sous Rocard, 70 F avec Juppé. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier dernier, il se monte à 13 euros, ayant subi une hausse de 22 %. Quant aux médicaments qui sont moins ou plus du tout remboursés, Mattei a pu trouver la recette, entre autres, chez son homologue de gauche Georgina Dufoix qui, en 1985 par exemple, avait diminué le taux de remboursement de 379 médicaments à 40 %, sous prétexte, comme maintenant, d'un manque d'efficacité.

### Retraites

Même continuité en ce qui concerne la « réforme » des retraites. Rocard avait mis en place une commission pour plancher sur ce sujet. Quand Balladur appliqua sa réforme en 1993, en allongeant la durée des cotisations exigées dans le privé pour avoir droit à une retraite à taux plein, il trouva les dossiers tout prêts. D'ailleurs, le Parti Socialiste, de retour au gouvernement en 1997, s'est bien gardé de modifier cette réforme, pas plus qu'il ne parle maintenant de ramener tout le monde à 37,5 années de cotisations. Il a même commandé une série de rapports qui ont contribué à l'idée qu'il fallait aligner le régime des salariés de l'État sur celui des salariés du privé.

### Droit des travailleurs

Les syndicats et la gauche reprochent à juste titre au gouvernement Chirac-Raffarin de s'en prendre au Code du Travail, de vouloir « déréglementer » les droits des travailleurs.

Mais qui, en premier, a introduit les notions de flexibilité, d'annualisation ainsi que de « travail par cycle », sinon Martine Aubry avec les deux lois qui portent son nom, en 1998 et 2000, lois qui, la plupart du temps, furent appliquées dans les entreprises au détriment des salariés ?

Maintenant, Fillon veut allonger la durée des CDD (Contrats à durée déterminée) jusqu'à cinq ans, précarisant un nombre encore plus grand de travailleurs. Les syndicats et la gauche poussent les hauts cris, à juste titre. Mais le gouvernement Jospin, avec les emplois jeunes, avait été un précurseur dans ce domaine. Il pensait peut-être s'assurer ainsi un électorat qui voterait pour lui en 2002, dans l'espoir que ces contrats seraient prolongés. Calcul politique qui ne lui a guère servi, mais a créé un précédent quant à la possibilité d'employer des travailleurs précaires sur une longue durée.

Les attaques contre les travailleurs ne datent pas d'avril 2002, avec l'arrivée d'un gouvernement de droite au pouvoir. Celui-ci n'a fait que prolonger et accélérer la mise en place de mesures initiées par ses prédécesseurs, de droite mais aussi de gauche. Car au-delà des polémiques qui les opposent, la gauche et la droite, quand elles sont au gouvernement, défendent les mêmes intérêts, ceux de la bourgeoisie, du grand patronat devant lesquels ils sont également serviles.

Marianne LAMIRAL

## Silence radio... Troisième semaine

Mardi 10 février 2004, la grève des journalistes de Radio France entrait dans sa troisième semaine. Non seulement le conflit dure, mais il semble s'amplifier. Parmi les cinquante stations que compte Radio France, France Info était, d'après les syndicats, en grève à 95 %, France Inter à 75 %, les autres stations à 65 % en moyenne, et RFI a rejoint le

mouvement le 11 février.

Les journalistes en grève continuent à revendiquer que leurs salaires soient alignés sur ceux de France Télévision. « Depuis 1974, toutes les entreprises de l'audiovisuel public (France Télévision, RFO et Radio France) dépendent d'une même convention collective », expliquent-ils. Or, il existe une différence de salaires entre la

radio et la télévision qui atteint en moyenne 20 %. D'après la société des journalistes de Radio France, un reporter travaillant à la radio avec cinq années d'ancienneté gagne, par exemple, 1 875 euros net par mois, autant « qu'un reporter embauché en début de carrière chez nous » selon un journaliste de télévision à France 2.

« Un plan prévoyait que chaque année, ces disparités seraient réexaminées. Ce n'est plus le cas depuis quatre ans, et selon notre direction, le gouvernement ne veut plus entendre parler de comparaison entre nos salaires et ceux de France Télévision », déclarent les grévistes.

Le ministre de la Culture et de la Communication comme

les directeurs de la radio demeurent donc sourds aux revendications des grévistes et, en bons commis de l'État, n'ont guère plus de considération pour leurs employés journalistes que leur collègue ministre de l'Éducation nationale n'en a eu au printemps dernier pour les enseignants.

D. M.



## • Russie

# Campagne présidentielle sur fond de guerre et d'attentats

Perpétré dans le métro de Moscou à une heure de pointe matinale, à proximité d'une grande usine automobile, l'attentat du 6 février a tué au moins 40 personnes. Il a bien sûr soulevé d'horreur la population mais, à cinq semaines du scrutin présidentiel russe, il a aussi permis au président sortant Poutine de renforcer sa position de candidat déjà très largement en tête des sondages en incriminant les indépendantistes tchétchènes et en promettant « d'éliminer les terroristes ».

Fin 1999, quand il n'était encore que dauphin d'Eltsine, Poutine avait déjà dit la même chose en lançant sa propre guerre de Tchétchénie. Il s'était alors vanté, dans son langage d'ancien chef de la police politique, « d'aller buter les terroristes jusque dans leurs chiottes ». On voit le résultat.

Cette guerre, contrairement aux fanfaronnades de Poutine, est loin d'être terminée. Bassaïev, un chef de guerre indépendantiste, vient de le rappeler : « *Tant qu'un soldat russe se trouvera sur le sol tchétchène, cette guerre se poursuivra (sur place et) sur tout le territoire de la Russie, le pays agresseur.* »

Le peuple tchétchène est bien sûr celui qui souffre le plus de cette sale guerre, mais il n'est pas le seul. La population russe en fait aussi les frais, et de bien des façons : en voyant de jeunes conscrits tomber pour des intérêts qui ne sont pas les leurs (et en bien plus grand nombre que les seuls 276 morts avoués par le gouvernement russe) ; en subissant des attentats qui semblent pouvoir frapper n'importe où et n'importe quand ; en subissant aussi la surenchère nationaliste des « élites » russes, politiques ou intellectuelles, qui empuantit l'atmosphère des propos xénophobes et racistes des officiels et



des rafles au faciès de la police contre les Caucasiens dans tout le pays. Elle le paie aussi du fait du coût énorme de cette guerre pour les finances publiques alors que les budgets sociaux ne cessent de se réduire.

Et puis, la guerre contribue pour beaucoup au renforcement autoritaire du régime. Même si le fait qu'elle n'en finisse pas est un démenti apporté aux promesses faites par Poutine, lors de sa première élection, cela semble renforcer sa posture de chef d'État décidé à faire respecter son pou-

voir et qui, pour cela, devrait disposer de moyens toujours renforcés, y compris pour juguler toute voix discordante.

Les attentats de l'automne 1999 (plus de 200 morts rien qu'à Moscou), qui avaient précédé, et justifié, le déclenchement de cette guerre, avaient suscité bien des doutes quant à leurs commanditaires. Poutine avait accusé les Tchétchènes, mais beaucoup sont persuadés qu'il y avait trop intérêt pour n'y avoir pas prêté la main.

Alors qu'il vient de remporter

haut la main les législatives de cet automne, que les sondages le créditent de 80 % d'intentions de vote à la présidentielle et que les principaux partis ont renoncé à présenter leurs leaders contre lui, Poutine n'a guère besoin de faux attentats pour assurer sa réélection. Mais l'atmosphère de crainte liée aux attentats lui permettra, peut-être, de motiver la plus grande partie des électeurs à aller voter. Car si le résultat du scrutin ne fait aucun doute, il pourrait s'accompagner d'une abstention massive, comme aux législatives où, dans les grandes villes et plus encore dans leurs quartiers ouvriers, les deux tiers des électeurs ont boudé les urnes, par dégoût pour des dirigeants politiques considérés comme des gangsters autant que par impuissance face aux décisions que ceux-ci prennent de toute façon sans eux et contre eux.

Pierre LAFFITTE

## • Grande-Bretagne

# Dix-neuf travailleurs assassinés par le profit

Lorsque dix-neuf ramasseurs de coques ont trouvé la mort, noyés le 6 février à Morecambe, dans le nord-ouest de l'Angleterre, les autorités locales se sont empressées de faire savoir qu'il ne s'agissait « que d'immigrés illégaux ». Il n'était pas question de ternir l'image touristique d'une région fort prisée des adeptes de la pêche sportive.

Mais ce cynisme révoltant n'a pas empêché le scandale d'éclater, l'enquête ayant vite révélé que si toutes les victimes étaient bien des ramasseurs de coques d'origine chinoise, quatorze d'entre elles avaient des permis de travail en bonne et due forme qui ne les avaient pas empêchées de tomber dans les filets de « négriers » bien britanniques et dépourvus de tout scrupule.

Avec ses bancs de boue et de sable mouvant, la gigantesque baie de Morecambe est connue pour être l'un des endroits les plus dangereux de la côte nord-ouest, un véritable piège dans lequel personne ne s'aventure sans un guide professionnel. Mais, en saison, c'est aussi une

source quasi inépuisable de coques, en fait la plus importante du pays.

Un ramasseur de coques peut ainsi en récolter jusqu'à 250 kg par jour, à raison de neuf heures d'un travail exténuant, et sous réserve que les horaires de la marée soient favorables. Si ce n'est pas le cas, les chefs d'équipe attendent la toute dernière minute pour donner le signal du repli. La vie des membres de l'équipe, qui ne savent rien des dangers de la baie, est entièrement entre leurs mains. C'est ainsi que, le 6 février, les dix-neuf victimes ont payé de leur vie quelques kilos de coques supplémentaires.

Cette tragédie a levé un coin du voile qui recouvre les pratiques des négriers de Morecambe. Ceux-ci vont recruter leurs équipes dans les quartiers pauvres de Liverpool, Manchester ou Londres, de préférence parmi les émigrés venus d'Asie ou d'Europe centrale qui ne parlent pas l'anglais. En échange d'un « forfait administratif » d'environ 200 euros, ils leur offrent d'aller travailler à Morecambe sept jours sur sept pendant une

période de deux à trois mois. Sur place, qu'il soit payé à la pièce ou à l'heure, le salaire journalier ne dépasse guère les 20 euros, soit à peine un tiers du salaire minimum, payé de la main à la main. De cette somme dérisoire est quand même déduit chaque semaine l'équivalent d'une journée de travail pour louer un matelas jeté par terre dans une chambre minuscule partagée à trois ou à quatre. Chaque année, ce sont ainsi des centaines, peut-être des milliers, de ces esclaves salariés qui vont récolter de quoi approvisionner les supermarchés et les industriels de la conserve de luxe.

Sur la base de ces révélations, il était facile pour le gouvernement Blair de rejeter toute la responsabilité sur les négriers de Morecambe, ce qu'il a fait aussitôt. C'est facile mais d'une hypocrisie scandaleuse. Car s'il existe, grâce à ce gouvernement, toute une législation répressive qui fait du travail sans permis ou au noir un délit pénal passible de prison pour les travailleurs qui se font prendre, en revanche les négriers qui emploient des travailleurs dans ces conditions pour tourner

la législation sur le salaire minimum, les congés payés et la sécurité ne risquent pratiquement rien – tout au plus une amende plafonnée à un niveau dérisoire. Pire même, la dernière mouture de la loi sur l'immigration promulguée l'an dernier par le gouvernement Blair entérine de fait de telles pratiques dans certains domaines d'activité, comme par exemple les activités agricoles saisonnières.

En fait, la montée en force de ces négriers tient, d'une part à la dégradation du niveau de vie de toute une partie de la classe ouvrière au cours des années écoulées et, d'autre part, à l'accélération de la déréglementation du travail sous Blair, après dix-huit ans de thatcherisme, pour favoriser ce qu'il appelle un « marché flexible du travail ».

En supprimant tout contrôle dans les faits (même s'il en reste encore un peu sur le papier) sur les entreprises, sous prétexte « d'alléger le poids de la bureaucratie » qui était censé les paralyser, le gouvernement travailliste a favorisé l'émergence de tout un patronat dont les pratiques se rapprochent de très près du

gangstérisme pur et simple – un patronat qui vit de la surexploitation de travailleurs, immigrés ou pas d'ailleurs, à qui leur pauvreté et l'absence d'emplois décents ne laissent pas le choix.

Les grandes entreprises sont les premières à bénéficier de ce scandale, par le biais de la soustraction. Celles des travaux publics, par exemple, ne se risqueraient guère à embaucher pour une bouchée de pain des ouvriers de 65-70 ans, réduits à la misère par des retraites dérisoires. Mais elles ont des centaines de sous-traitants prêts à s'y risquer, et à qui, d'ailleurs, elles ne laissent pas d'autre choix, sinon c'est à d'autres qu'iront les contrats.

C'est aussi cette servilité du gouvernement Blair envers le grand capital que les morts de Morecambe ont payé de leur vie. C'est la logique du capitalisme, système ignoble qui, au nom de la recherche du profit, justifie que des travailleurs aient à subir de telles conditions d'exploitation jusqu'au cœur-même d'un des pays les plus riches de la planète.

François ROULEAU



## • Allemagne

# Une vague d'attaques antiouvrières

Fin janvier a éclaté, outre-Rhin, un nouveau scandale qui a mis en lumière la politique pratiquée par l'Agence fédérale pour le travail (l'ANPE allemande). Le chef de cette agence, Florian Gerster, a été licencié pour avoir passé un contrat avec une entreprise de Berlin... sans respecter la procédure normale d'appel d'offres. Et du coup il a été largement su que cette société de communication était chargée, pour la modique somme de 1,3 million d'euros, de prodiguer des conseils en marketing, c'est-à-dire d'aider à faire passer la politique anti-chômeurs du pouvoir : pressions pour qu'ils acceptent n'importe quel travail, même sous-payé ; diminution de la durée d'indemnisation et du montant des allocations ; nettoyage actif des fichiers, etc. Alors que le nombre de chômeurs officiellement recensés se maintient à un haut niveau (4 310 000 fin décembre, soit 10,4 % de la population active), certaines sources, citées par l'office de recherches économiques DIW, estiment que 2,5 millions de personnes bénéficient de mesures de « traitement social du chômage » (petit boulots, stages, etc.), et que le taux de chômage réel se situe en fait à 16 %.

### Des « réformes » en forme de reculs

L'affaire Gerster est bien révélatrice de la politique menée par le Parti Social-Démocrate (SPD) et les Verts au pouvoir à Berlin, tout à fait comparable à celle de Raffarin et Chirac en France. Annoncé en mars 2003 sous le nom d'Agenda 2010, il s'agit d'un ensemble d'attaques tous azimuts contre les salariés, les chômeurs et les retraités.

Si Schröder a, pour l'instant, renoncé à repousser l'âge légal du départ en retraite de 65 à 67 ans, comme il l'avait envisagé pendant un temps, les attaques contre les retraités se sont multipliées. Sous prétexte d'un trou de 8 milliards d'euros dans les caisses de retraite, le montant de celles-ci a été gelé. Leur revalorisation annuelle prévue pour juillet 2004 a été repoussée d'une année, et peut-être au-delà. Le gouvernement a refusé d'augmenter la subvention qu'il verse

aux caisses de retraite pour combler le prétendu « trou ». Mais dans le même temps il a trouvé 8,3 milliards pour financer le nouvel avion de transport militaire A-400 M, qui est destiné à soutenir les interventions extérieures de l'armée allemande. Par ailleurs le montant de la cotisation d'allocation-dépendance, qui est supportée par les retraités, va être doublé. Et à compter de 2005 les retraités seront progressivement imposés. Parallèlement, plusieurs grandes sociétés, comme la Commerzbank ou le trust pharmaceutique Schering, viennent d'annoncer qu'elles allaient procéder à des réductions drastiques de leurs systèmes de retraite complémentaire.

Tout cela s'ajoute à la « réforme » du système de santé, adoptée au cours de l'été dernier, avec l'appui au Parlement de la droite, et qui est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier. Elle consiste à faire payer plus cher les malades et à réduire les prestations. Un drame récent a illustré les conséquences mortelles de ces restrictions. Un patient retraité de 60 ans habitant la petite ville de Hameln est décédé le 13 janvier parce qu'il n'a pas pu se rendre à temps à la dialyse qu'il devait effectuer régulièrement. Il n'avait pas pu régler le coût du transport en taxi car, depuis le début de l'année, la prise en charge du transport par les caisses de Sécurité a diminué. Juste avant sa mort, il avait manifesté avec une pancarte devant sa caisse de Sécurité en mendiant l'argent nécessaire.

Plus récemment, ce sont les droits des travailleurs qui sont entrés dans la ligne de mire. Gesamtmetall (l'équivalent de l'UIMM) réclame maintenant l'allongement de 35 heures à 40 heures, du temps de travail légal dans la métallurgie. De son côté Deutsche Telekom veut imposer à ses employés une baisse des salaires. Et on parle aussi d'une remise en cause des conventions collectives.

### « Le chancelier des patrons »

La liste des attaques contre les travailleurs est très longue. Depuis qu'il est arrivé au pouvoir le Parti Social-Démocrate (SPD) a tout fait pour que la bourgeoisie se sorte au mieux de la période actuelle d'incertitude économique. Car malgré la récession (baisse estimée du PIB de 0,1 % en 2003, déficit record du budget au-dessus des 3 % autorisés par la réglementation

européenne), les patrons continuent de s'enrichir. Le travail forcé des chômeurs et les bas salaires exercent une pression sur ceux qui ont encore un emploi et permettent de gonfler les profits. Et, cerise sur le gâteau, le gouvernement a abaissé l'impôt sur le revenu, ce qui profitera avant tout aux riches : le taux sur la tranche supérieure des revenus passera ainsi de 53 % en 1998 – année de l'arrivée de Schröder au pouvoir – à 42 % en 2005.

Cette situation conduit à un discrédit profond du SPD et Schröder n'est plus désigné, dans

mer en colère salulaire ? Il est certain que la bureaucratie syndicale ne veut rien entreprendre qui puisse gêner le SPD, et donc rien faire pour permettre au mécontentement de s'exprimer et de se renforcer. Elle a, par exemple, refusé de soutenir la manifestation du 1<sup>er</sup> novembre contre les coupes dans les budgets sociaux, qui a tout de même rassemblé 100 000 personnes à Berlin. Quant aux dirigeants de la fédération de la métallurgie, ils revendiquent, pour la prochaine négociation salariale de branche, une hausse bien modérée de 4 %

pas cette échéance, cinq mois après la précédente, qui fera vraiment peur à la bourgeoisie et contraindra le gouvernement à son service à reculer. D'autant que le DGB, qui est membre de la CES, prévoit aussi d'appeler à ces journées et, sans doute, de les encadrer.

Les organisateurs de la journée du 1<sup>er</sup> novembre pensaient-ils qu'ils n'étaient pas de taille à proposer une autre initiative ? Estimaient-ils que les travailleurs n'étaient pas prêts à se mobiliser au-delà de la manifestation de Berlin ? Ou bien



Des ouvriers de Volkswagen manifestent, en avril 2001, contre la disparité des salaires et des horaires entre l'Est et l'Ouest. Mais c'est l'ensemble de la classe ouvrière qui est victime du gouvernement et du patronat.

bien des entreprises, que comme « le chancelier des patrons ». Les sondages prévoient désormais une énorme avance (de 18 points) pour le parti de droite, la CDU, en cas d'élection législative, et donc un retour de la droite au gouvernement. Le SPD a aussi perdu 43 000 adhérents au cours de la seule année 2003, soit le plus grand recul depuis cinquante ans ! Quant à la confédération syndicale DGB, elle accuse un recul de 500 000 adhérents au cours des deux années écoulées. Et cela ne s'explique pas simplement, comme le prétendent les dirigeants syndicaux, par la suppression de postes de travail dans les entreprises.

### L'inaction des dirigeants syndicaux

Ce sentiment de dégoût envers les dirigeants sociaux-démocrates peut-il se transfor-

(pour un an et demi environ). En 2002, ils avaient entamé les négociations précédentes en réclamant 6,5 % pour finir par accepter 3,1 %. Autant dire qu'ils ne se préparent pas vraiment à la lutte.

Pourtant de nombreux mouvements de protestation ont lieu ici ou là depuis le mois de septembre : manifestations locales, débrayages d'avertissement dans de grandes entreprises, etc.

Après bien des discussions, les initiateurs de la manifestation du 1<sup>er</sup> novembre (un ensemble de groupes allant d'Attac à l'extrême gauche en passant par certains syndicats de base) ont fixé le prochain objectif central aux 2 et 3 avril. Il s'agit en fait de deux journées d'action « pour une Europe sociale » prévues de longue date par la Confédération Européenne des Syndicats (CES), comme celle-ci en organise depuis quelques années sans aucune conséquence positive pour la mobilisation du monde du travail. Ce n'est certes

n'avaient-ils pas vraiment envie de vérifier si la classe ouvrière répondrait présent en plus grand nombre à une autre action ? Reste que ces journées des 2 et 3 avril, si elles sont réellement préparées, peuvent être connues du plus grand nombre. On ne sait pas encore quelle forme elles prendront. Y aura-t-il simplement des manifestations décentralisées ? Y aura-t-il une journée de grève le vendredi 2, ce qui serait une première depuis très longtemps en Allemagne ? Il serait en tout cas nécessaire, à cette occasion ou à une autre, que des secteurs de la classe ouvrière aient envie d'aller plus loin et d'entraîner les autres. Car seule une mobilisation de l'ensemble du monde du travail pourra mettre un coup d'arrêt au profond retour en arrière que patrons et gouvernants organisent.

Henri MARNIER



## • Éducation

# Pour Ferry, la culture coûte trop cher

Le gouvernement ouvre au concours d'enseignants du second degré 5 500 postes de moins que l'an dernier. Sur deux ans, cela fera près de 12 000 postes supprimés au concours. Comme généralement seule une partie du nombre des postes au concours annoncés sont pourvus, le déficit sera en réalité plus important que prévu.

À cela, il faut ajouter la suppression de milliers de surveillants ou d'agents administratifs. Cette volonté de faire des économies dans le domaine de l'éducation pénalise gravement la jeunesse, qui va étudier dans des conditions de plus en plus difficiles. Pour le gouvernement, c'est l'accès à la culture qui coûte « trop » cher.

Un exemple illustre bien cela. Des enseignants de l'académie de Toulouse ont reçu, il y a peu, un courrier académique leur proposant de se prononcer sur une reconversion professionnelle éventuelle. On leur demande ce qu'ils souhaiteraient faire s'ils devaient changer de métier. La rectrice de l'académie de Toulouse explique que « Dans un souci

*d'une meilleure adéquation entre les besoins de l'Académie et le profil disciplinaire des personnels enseignants qui y sont affectés, un dispositif d'aide à la mobilité professionnelle est proposé prioritairement en direction des enseignants qui exercent dans des disciplines excédentaires pour l'académie de Toulouse. »*

Par disciplines « excédentaires », il faut entendre celles qui ne sont pas « essentielles » aux yeux du ministère de l'Éducation nationale, comme les arts appliqués, le latin ou l'allemand. Elles n'attirent souvent que peu d'élèves et mobilisent donc un seul enseignant pour dix ou quinze élèves. Il y a quelque temps, le ministre de l'Éducation nationale, Luc Ferry, était allé dans le même sens en proposant qu'au collège, les professeurs d'allemand ou d'autres disciplines ne regroupant que peu d'élèves, enseignent parallèlement d'autres matières.

Les vrais motifs de ces initiatives n'échappent à personne. Le gouvernement compte faire des économies sur le recrutement d'enseignants de ces matières qualifiées « d'excédentaires ».

Le problème de ces choix

gouvernementaux n'est pas tant la difficulté d'une reconversion éventuelle des enseignants concernés. Le plus préoccupant est qu'il deviendra très difficile à un jeune souhaitant apprendre l'allemand ou le latin de le faire. Il lui faudra tenter de s'inscrire dans l'établissement où ces matières seront encore enseignées, si du moins cet établissement existe, et s'il lui est accessible. De telles difficultés ne sont pas nouvelles. Mais elles risquent fort de s'aggraver dès la prochaine rentrée puisque d'ores et déjà une suppression massive d'options est prévue dans bien des établissements.

Cela ne fera qu'accentuer les inégalités dans l'accès à la culture. Car pour un élève habitant les beaux quartiers de Paris ou de Lyon, il restera tout de même facile d'accéder aux options qu'il souhaite. Ailleurs, il n'aura le choix que d'un programme standard, en fait de plus en plus réduit. Mais le gouvernement se moque bien des difficultés qu'auront les jeunes, et en particulier de ceux des classes populaires.

Aline RETESSE

## • Loi d'orientation pour l'école

# Plutôt mal orientée

Le ministre Luc Ferry travaille à la future loi d'orientation pour l'école destinée à remplacer celle de 1989, et qui doit fixer les grands objectifs dans ce domaine. Ce n'est pas pour tout de suite, mais les quelques déclarations qu'il a faites à ce propos ne laissent rien présager de bon.

Ainsi, à propos de l'objectif de conduire 80 % d'une classe d'âge au baccalauréat, il a affirmé : « Il est évident que c'est aujourd'hui désuet ». Plutôt que de se donner les moyens, en enseignants en particulier, de faire franchir aux élèves leurs difficultés, il est évidemment

plus économique... de ne même pas chercher à atteindre cet objectif.

Alors que le principal syndicat des enseignants du secondaire, le SNES, jugerait nécessaire de rendre la scolarité obligatoire jusqu'à 18 ans au lieu de 16 ans actuellement, Ferry s'interroge : « Va-t-on rester dans une même logique et passer à 18 ans ? Ou va-t-on repenser le problème en termes de formation continue, notamment pour les jeunes ayant quitté le système précocement ? »

De fait, le ministre envisage au contraire de raccourcir la durée de la scolarité obligatoire. Il est déjà question de proposer à des jeunes au collège, dès la quatrième, donc dès l'âge de 14

ans, une formation en alternance, les heures d'enseignement général étant alors réduites. L'argument avancé est que bien des jeunes sont en grande difficulté scolaire. Cela est certes vrai. Mais au lieu de chercher à les aider, en créant des classes à très petits effectifs, et ce dès le primaire, et donc en recrutant le nombre d'enseignants nécessaire, le ministre préfère évacuer le problème en « sortant » du collège, dès l'âge de 14 ans, les élèves qui ne suivent pas.

On voit bien quelle « orientation » souhaite le gouvernement : moins de dépenses pour l'éducation.

A.R.

## • Lycée professionnel Louis-Girard Malakoff (Hauts-de-Seine)

### Postes en moins égale chômeurs en plus !

Pendant que Luc Ferry amusait la galerie avec son « Débat sur l'école », ses services organisaient une vague de suppressions de postes et de moyens dans l'Éducation nationale. Ainsi vient-on d'apprendre qu'en Île-de-France près de 1 000 postes d'enseignants et 200 postes d'agents de service devraient être liquidés à la rentrée 2004, avec des classes, des options ou des filières supprimées dans les établissements scolaires.

Au lycée professionnel Louis-Girard de Malakoff (92), c'est par un arrêté publié au *Journal Officiel* du 19 décembre, veille des congés de Noël, que nous avons appris la suppression du BEP outillage-modelage. Cette décision n'avait même pas été communiquée aux rectorats ou aux établissements concernés, une dizaine en France.

Pourtant, cette filière fait le plein, offre des débouchés aux élèves, particulièrement dans le sud-ouest de Paris, où sont localisés bon nombre de bureaux d'études, notamment ceux de l'industrie automobile. Elle attire souvent des jeunes de milieux populaires et aussi des jeunes filles, ce qui est plutôt encourageant dans

ces filières industrielles encore très masculines.

De plus, nous sommes convaincus que la suppression du BEP entraînera celle du bac pro, puis celle de la formation complémentaire d'un an, dite formation « maquette », suite logique de ce BEP. À terme, cela se traduirait alors par la suppression d'une dizaine de postes et la mise au chômage de trois collègues, tous contractuels.

En colère, nous avons décidé de remettre une pétition au ministère, exigeant le maintien de la filière pour les élèves et des garanties sur l'emploi pour nos collègues. Nous avons finalement été reçus le mercredi 4 février où, après bien des banalités, on nous a expliqué doctement qu'il y avait « des réductions budgétaires, qu'il y en aurait d'autres et qu'on ne pouvait pas faire autrement ». Une façon de nous claquer la porte sur les doigts.

Nous ne voulons pas faire les frais de tous les mauvais choix gouvernementaux qui tournent le dos aux intérêts des élèves pour donner toujours plus aux riches. Nous saurons nous saisir des prochaines occasions pour le répéter haut et fort !

## • Ile-de-France

### Les éducateurs contre le « tout sécuritaire » de Sarkozy

À l'appel de plusieurs syndicats, dont la FSU, la CGT, SUD et la CNT, plusieurs centaines d'éducateurs de prévention spécialisée d'Ile-de-France se sont retrouvés mercredi 4 février place de la République à Paris, pour dénoncer le projet de loi Sarkozy sur la prévention de la délinquance.

En effet, d'après ce dernier, « tout professionnel qui intervient au bénéfice d'une personne présentant des difficultés sociales, éducatives ou matérielles, est tenu d'en informer le maire de la commune de résidence ou la personne par lui désignée aux fins de le substituer ». En clair : quand on est pauvre, on est suspect et la loi

demande aux travailleurs sociaux de renseigner les autorités sur la situation des gens en difficultés, et ce au mépris du secret professionnel.

C'est en scandant le slogan « Educateurs et pas délateurs » que les éducateurs d'Ile-de-France se sont retrouvés à la Bourse du travail pour discuter de la situation et dénoncer la fermeture de structures, le manque de moyens pour travailler correctement, et la politique du « tout sécuritaire » menée par le gouvernement Raffarin-Sarkozy.

Les éducateurs préparent une nouvelle journée d'action pour le mercredi 17 mars.



## • Metaleurop-Glencore

# Des patrons voyous au-dessus de tout soupçon

Il y a tout juste un an, la société Metaleurop fermait définitivement le site industriel de Noyelles-Godault dans le Pas-de-Calais, en déclarant sa filiale Metaleurop Nord en faillite. Les 830 salariés se retrouvaient du jour au lendemain devant le vide complet, sans interlocuteur, sans patron, sans salaire, sans indemnités, sans rien.

L'usine avait été abandonnée par ses actionnaires, ainsi que le site, gravement pollué par le plomb par des dizaines d'années d'activité industrielle sans précaution. Avec tous les sous-traitants qui employaient au moins autant de salariés, c'était tout le bassin minier qui, encore une fois, était sinistré par la seule décision de quelques actionnaires dont personne ne connaissait ni le nom, ni le visage.

À l'époque, Chirac lui-même avait traité ces dirigeants anonymes de « patrons-voyous ». Et François Fillon, ministre des Affaires Sociales, avait surenchéri à l'Assemblée en affirmant : « Metaleurop est le symbole d'un comportement irresponsable que le gouvernement veut voir sanctionner de façon exemplaire... Des poursuites judiciaires, et ce ne sont pas des paroles, ont été engagées et l'enquête, notamment sur l'abus de bien social, se poursuit. Et nous veillons à ce que, de ce point de vue, l'enquête aboutisse. »

## • Glencore

# Multinationale et multi... récidiviste en magouilles planétaires

Metaleurop SA et sa filiale Metaleurop Nord étaient deux sociétés françaises ayant comme maison-mère la toute-puissante et discrète société suisse Glencore, basée dans le canton suisse de Zoug, canton surtout connu pour son... respect du secret que les sociétés domiciliées sur son minuscule territoire souhaitent conserver. On sait que le chiffre d'affaires annuel de Glencore dépasse les 45 milliards de dollars, ce qui en fait le deuxième groupe suisse, derrière Nestlé, et la société a dégagé l'an dernier un bénéfice de 4,5 milliards. Mais on ne

Un an après, rien n'a été fait contre les actionnaires de Metaleurop, et on sait que rien ne sera fait. Juridiquement, tout était « bétonné », car Metaleurop Nord, propriétaire du site de Noyelles-Godault, n'était qu'une filiale de Metaleurop, elle-même filiale de Glencore, et la justice a confirmé qu'il n'y avait aucune raison de demander des comptes, ni aux actionnaires ni à la maison mère.

Pourtant, ceux qui travaillaient dans l'usine peuvent maintenant décrire – c'est ce que faisait le reportage diffusé lundi 2 février sur la chaîne télévisée Arte – les méthodes qu'ont employées les dirigeants de Metaleurop pour vider la filiale, planifiant ce qui apparaît à tous comme une faillite organisée.

Il apparaît que la création de la filiale répondait à un seul objectif : y loger les risques, en faisant partir tout ce qui était rentable dans d'autres filiales, ou vers la maison-mère, en imposant le versement de grosses commissions sur toutes les transactions, en détournant les contrats des clients vers d'autres filiales du groupe, en vendant à bas prix les actifs de l'usine à d'autres filiales, en particulier les stocks de matières premières, en confiant les productions-phares de l'usine (le traitement d'indium et de germanium, utilisé pour les fibres optiques et les écrans plats) aux filiales chinoises. Tout était prêt alors pour se débarrasser de



Manifestation le 27 janvier 2003 contre la fermeture de l'usine de Noyelles-Godault dans le Nord.

Metaleurop Nord.

### CONTRÔLER LES COMPTES DES GRANDS TRUSTS

Voilà à quoi sert la liberté d'entreprendre, quand on s'appelle Metaleurop ou Glencore. Mais ce ne sont pas des cas isolés, Glencore n'est pas une brebis galeuse parmi un océan de patrons respectant leurs salariés et les intérêts de la collectivité. Ces façons de procéder sont celles de tous les grands groupes nationaux et internationaux. De Bata à Renault, d'Alcatel à Fiat, il n'y a pas un seul trust qui ne les ait pratiquées, et à grande échelle, en programmant la mort de filiales, en jetant à la rue leurs sala-

riés, sans que personne n'ait le « droit » d'intervenir dans leurs décisions.

Et pourtant, leurs affaires concernent toute la population, car chacune de leurs décisions peut avoir des conséquences dramatiques pour des milliers, voire des dizaines ou des centaines de milliers de salariés. La population et en premier lieu les salariés concernés doivent pouvoir contrôler les décisions de ces grands trusts, savoir d'où vient l'argent et où il va, contrôler les transactions, et s'opposer aux décisions ayant des conséquences néfastes sur l'emploi. Car il faut que les décisions se fassent en fonction des besoins de la population, et pas en fonction des intérêts d'une poignée

d'actionnaires,

Ce ne sont pas l'État, les politiciens, les gouvernements, qui le feront, car ils sont complices du patronat. Il faut imposer la transparence des comptes des grandes entreprises, en commençant par l'abolition du secret commercial et bancaire. Contre le sacro-saint droit des actionnaires de faire ce qu'il veulent, contre le sacro-saint droit des patrons d'organiser la faillite de leurs sociétés, et même de la société en général, les travailleurs, les salariés de ces entreprises, les employés des banques doivent se donner les moyens d'exercer ce contrôle. Ce n'est rien d'autre qu'imposer le droit à la vie.

Bertrand GORDES

société suisse a sans doute donné un parfum de respectabilité.

Mais en regardant de plus près, on s'aperçoit que la respectable Glencore a trempé dans bien d'autres affaires pas toujours très nettes. Par exemple, entre 1996 et 2000, elle aurait participé à d'importantes transactions, mêlant le rachat de la dette contractée par l'Angola envers la Russie (plusieurs milliards de dollars), les détournements de fonds, des ventes d'armes à l'Angola alors en guerre, s'associant avec les spécialistes en pots-de-vin et

affaires louches Falcone et Gaydamak. En se moquant des injonctions internationales contre les ventes d'armes, ou des lois contre les pots-de-vin.

Glencore a été une des sociétés qui ont participé au pillage des ressources naturelles russes. Elle a profité de la vente à prix bradés du pétrole russe, des stocks d'aluminium, des stocks d'armes de l'armée, en arrosant au passage quelques « oligarques » et dignitaires du régime.

Même l'ONU l'a épinglée : en février 2003, Glencore a été prise en flagrant délit de non-respect des règles et accusée

d'avoir détourné de l'argent du programme irakien « pétrole contre nourriture » avant l'intervention américaine. Elle avait acheté un million de barils de pétrole à l'Irak en prétendant qu'elle les vendrait aux États-Unis. En fait, elle les a vendus à la Croatie beaucoup plus cher, empochant au passage 3 millions de dollars qui auraient dû revenir à l'ONU, pour l'achat de médicaments et de nourriture à envoyer en l'Irak.

Et que découvrirait-on encore si on ouvrait les livres de comptes de la société Glencore ?

B.G



• Alstom-Rateau La Courneuve (Seine-Saint-Denis)

## Les travailleurs ripostent aux licenciements

Après l'annonce de 345 suppressions d'emplois par la direction d'Alstom sur le site de La Courneuve en Seine-Saint-Denis, licenciements qui s'inscrivent dans un plan général qui concerne plusieurs sites Alstom dont celui de Belfort (voir LO n° 1853), les travailleurs de ce site, ont entamé la riposte.

Lundi 9 février au matin, la CGT lançait un appel à une assemblée générale, les délégués mais aussi des travailleurs non délégués étaient présents à la porte de l'usine pour inviter à cette assemblée. Les 160 travailleurs présents ont décidé, à une large majorité, de faire grève toute la journée et sont allés exiger de la direction locale qu'elle fasse savoir à la direction générale que nous voulions discuter d'autre chose que des miettes qui accompagnent son plan de suppressions d'emplois.

En attendant la réponse, nous avons bloqué la porte principale de l'usine jusqu'à l'heure du repas. En début d'après-midi, la direction générale faisait savoir qu'elle voulait bien recevoir les membres de la « commission de suivi » du plan social à une date... non précisée. En fait

en choisissant la dénomination de cette commission, elle veut faire entériner par ceux qui y participeraient l'idée même du « plan social ». Une nouvelle assemblée générale était réunie qui décidait de prolonger le blocage de la porte principale jusqu'au soir. Cela a permis des discussions nombreuses et animées sur la situation.

Mardi matin, la grève était reconduite par 120 travailleurs pour la journée. Une journée un peu particulière puisque c'était le jour choisi par la CGT pour célébrer le centenaire de l'usine, que tout le monde continue d'appeler « Rateau ». Cette célébration, un peu incongrue dans la situation, devait se dérouler dans l'usine. La direction s'y est finalement refusée même si elle en a assuré en grande partie le financement, craignant à juste titre que nous ne fêtions ce centenaire à notre manière en manifestant notre colère. Le centenaire s'est donc tenu dans une salle municipale avec la seule CGT.

Une manifestation de 300 personnes a sillonné les rues de La Courneuve, regroupant actifs et retraités conviés pour l'occasion. Certains des manifestants brandissaient des pancartes : « 1903-2003, Rateau,

CGE, Alstom, Alcatel, etc., etc. ; cent ans de profits. Non aux suppressions d'emplois ! » ; citant les PDG successifs « Tchuruk, Suard, Bilger, Kron, coupables et responsables. Non aux licenciements » ou encore les actionnaires « Alcatel et Marconi ont piqué 8 milliards de francs dans les caisses d'Alstom, ce n'est pas aux travailleurs d'en faire les frais ».

Après la manifestation, c'était la réception avec petits fours, champagne étiqueté « Rateau » pour la circonstance, volailles rôties et... le petit fils du fondateur de l'usine, Auguste Rateau. Quelques-unes des mille médailles frappées par la monnaie de Paris à l'effigie dudit Auguste ont été distribuées aux travailleurs.

Après la manifestation, ceux-ci ont quasiment tous assisté à la célébration. Mais, parmi eux, beaucoup trouvaient cela un peu surréaliste étant donné la situation. Et après cette parenthèse les choses sérieuses reprendront, il est prévu de nous rendre jeudi 12 février au siège social d'Alstom, avenue Kléber avec les travailleurs des autres établissements du site.

Correspondant LO

• Liège (Belgique)

## Le trust Arcelor, faucheur d'emplois, faucheur de vies

Mardi 3 février, un mécanicien de 32 ans est mort chez Arcelor. Il travaillait au haut-fourneau 6 du site d'Arcelor de Seraing (Liège, Belgique).

Le drame s'est produit à l'issue d'un travail de remplacement des tamis permettant de cribler les matières à enfourner. En montant sur une échelle pour défaire une poulie, l'ouvrier a fait une chute de huit mètres qui lui a été fatale. C'est le second accident mortel pour l'année qui vient de commencer à Cockerill. Le même jour, toujours à Seraing, un autre travailleur a eu la jambe écrasée et à Chertal, une poche en fusion a failli provoquer un nouveau drame. Huit morts en quinze

mois, terrible bilan pendant que la direction organise à Bilbao de belles réunions sur la sécurité !

Sur le terrain, les choses n'ont pas beaucoup changé depuis la terrible explosion de la Cokerie, le 22 octobre 2002, qui avait fait 3 morts et 29 blessés. 40 % des accidents mortels du groupe Arcelor ont eu lieu à Liège. La liste des tués ne cesse de s'allonger et on en est à un mort tous les deux mois ! La direction d'Arcelor ne fait guère que de la sécurité sur papier, qui la met légalement à l'abri. Mais ce sont des vies de travailleurs qui sont anéanties. Avec le plan Delta et la fermeture annoncée de la filière à chaud, la direction laisse mourir, matériel comme personnel. Effectifs toujours

réduits, infrastructures insuffisamment entretenues, manque de formation, pression et stress, voilà qui ne cesse d'aggraver les conditions de travail et de vie des ouvriers de Cockerill comme de la sous-traitance. Ni les accidents ni les licenciements ne sont une fatalité. Ils sont les conséquences d'une politique d'exploitation et de profits maximums d'un des magnats de l'acier dont les affaires sont prospères. Comme sont prospères celles de Ford ou de la Sobelair qui licencient également dans le pays.

À l'enterrement, plus de sept cents travailleurs se sont retrouvés et l'ambiance était à l'émotion. Des arrêts de travail ont marqué la semaine. Un début.

• Lyon

## Les chercheurs mobilisés

La pétition pour protester contre la diminution drastique des moyens alloués aux organismes de recherche et contre la transformation d'un grand nombre de postes de titulaires en postes de CDD de trois à cinq ans continue, notamment par le biais d'Internet. Elle est aujourd'hui signée par plus de 40 000 chercheurs, enseignants-chercheurs, personnels de laboratoire ou thésards, soit près d'un tiers de l'effectif global de la recherche, et le chiffre continue de grimper. Une autre pétition, destinée aux non-chercheurs qui veulent marquer leur solidarité, recueille elle aussi un vif succès. Les directeurs de laboratoire signataires ont, quant à eux, menacé de démissionner de leurs responsabilités le 9 mars si, d'ici là, satisfaction n'a pas été obtenue.

À Lyon, une première manifestation a eu lieu jeudi 29 janvier, dans le cadre d'une journée nationale d'action. Elle fut un succès, comme partout ailleurs, avec plus de 800 personnes dans les rues, un chiffre jamais atteint auparavant. Elle avait été précédée d'une assemblée générale qui, elle aussi, avait connu une affluence sans précédent, avec plus de 400 personnes dans un amphi bourré à craquer.

Sans moyens suffisants venant du ministère, les laboratoires sont de plus en plus contraints d'aller chercher à l'extérieur le financement manquant, c'est-à-dire vers les fondations ou entreprises privées.

Celles-ci ont alors un poids grandissant dans les orientations de recherche, au détriment bien sûr de la recherche plus fondamentale, moins profitable pour elles à court terme. C'est pourtant en direction de l'incitation à la recherche privée que se sont tournées toutes les (maigres) augmentations de budget du ministère pour cette année.

L'argument, matraqué sur les ondes par les responsables gouvernementaux et par certains économistes, est que le niveau de la recherche publique en France est comparable à celui des autres pays riches, environ 1 % du PIB. Il s'agirait donc maintenant de favoriser la recherche privée. C'est un mensonge car, contrairement aux autres pays, la recherche militaire et la recherche nucléaire sont comptées en France comme recherche publique. Sans elles, la recherche publique en France ne représente que 0,6 % du PIB.

Le vendredi 6 février nous étions environ 300 sur la place Bellecour pour faire signer aux passants la pétition de soutien et leur expliquer notre mobilisation. L'accueil du public a été extrêmement chaleureux et la pétition massivement signée. D'ores et déjà, de nouvelles actions sont prévues d'ici le 9 mars, comme une journée « Science en berne » le 26 février, et le succès de l'action de vendredi ne peut que contribuer à nous donner le moral pour continuer jusqu'au bout.

• Stations de ski :

## Grève en piste

Dimanche 8 février, la CGT a appelé les salariés travaillant dans les stations de ski à un débrayage afin de protester contre les salaires et les conditions de travail pratiqués dans cette profession.

Le débrayage a été l'occasion de faire connaître la situation de ces employés soumis à une précarisation croissante. Les saisonniers ainsi que les salariés permanents des entreprises de remontées mécaniques et des services des pistes touchent des salaires bas, « inversement proportionnels à l'altitude »,

comme le déclare la CGT. Quant aux semaines de travail, elles sont « plus proches des 60 heures que des 35 heures, avec des pointes à 75 heures pour la semaine de Noël ». Enfin, les jours de repos se font rares.

Même si la grève n'a pas connu un large écho, elle a permis de « faire comprendre qu'il y avait un malaise dans la profession », comme l'a dit le secrétaire de la CGT et que, dans ce domaine réservé aux loisirs de quelques-uns, ceux qui en profitent là encore le plus, ce sont les patrons !



• France Télécom

# Des suppressions d'emplois pour appâter les actionnaires

Pour les salariés de France Télécom, l'annonce de la suppression cette année de 14 500 emplois – dont 8 800 sur 110 000 en France – n'a pas été vraiment une surprise. Car les mauvais coups s'inscrivent dans une politique qui dure depuis des années. Les gouvernements Jospin, puis Raffarin, en sont directement responsables puisque l'État est jusqu'à présent majoritaire dans le capital de France Télécom (même si cela ne va sans doute pas durer).

Déjà, depuis 1996, un plan de départs en préretraite s'est traduit chaque année par des départs non remplacés, et les salariés restant dans l'entreprise ont subi une dégradation de leurs conditions de travail. Le seul résultat a été une explosion des profits. La direction a spéculé sur des technologies « d'avenir », en particulier par l'achat de licences pour le téléphone portable nouvelle génération (dit UMTS) ou l'acquisition de nouveaux opérateurs à

l'étranger. Une fois la bulle dégonflée, cela s'est traduit par un endettement colossal de France Télécom, de plus de 70 milliards d'euros mi-2002. Aujourd'hui, c'est au nom de la résorption de cette dette que le nouveau PDG, nommé il y a un peu plus d'un an par le gouvernement, Thierry Breton, a mis en place un nouveau « Plan Top » de suppressions d'emplois.

Dans les services techniques, qui sont les plus touchés au niveau national, c'est 15 % des emplois qui doivent disparaître pour la seule année 2004. Chaque équipe devra intervenir dans un secteur géographique encore plus vaste. L'entretien du réseau s'en ressentira. La direction de France Télécom n'en disconvient pas, mais elle explique que jusqu'à présent il y avait une... « surqualité » par rapport aux concurrents.

Au nom de la concurrence et de la course aux bénéfices, il faut vendre. Les pressions se renforcent, tant dans les boutiques que parmi le personnel dans les centres d'appels. Non seulement celui-ci doit

répondre aux demandes d'abonnements, mais il est contraint de faire des prospections par téléphone pour trouver de nouveaux clients pour le téléphone mobile et l'Internet. Il doit aussi appeler les abonnés au téléphone fixe partis chez les concurrents. Les employés doivent « faire du chiffre », et tant pis si le service après-vente ne suit pas... Du coup, le nombre d'appels de réclamations n'arrête pas d'augmenter. Mais la direction n'en exige pas moins des agents qu'ils continuent à relancer les gens au téléphone pour leur vendre encore autre chose.

Certains centres d'appels chargés des abonnements et des services de France Télécom sont en réalité exploités par des entreprises sous-traitantes. La direction annonce qu'elle réduit ces marchés de sous-traitance, ce qui se traduit par des licenciements. Et des responsables de France Télécom osent justifier cela en prétendant préserver ainsi l'emploi « interne ». En fait, après avoir « externalisé » des emplois, ils créent des chômeurs supplémentaires... en s'en lavant les mains !

Pour ce qui concerne la centaine de milliers de salariés employés directement par France Télécom, ils sont fonctionnaires dans leur grande majorité (plus de 85 %). La direction continue de diminuer les effectifs par des préretraites (22 500 entre 2003 et 2006). De plus, la hiérarchie convoque les femmes ayant 15 ans d'ancienneté et trois enfants à des entretiens répétés pour les inciter à partir, mais avec une retraite amputée. En outre, depuis un an, surtout en région parisienne, nombre de salariés sont invités avec insistance à chercher un emploi dans des administrations, comme par exemple les directions départementales de l'équipement... qui, de leur côté, réduisent aussi leurs effectifs. Cette année, France Télécom se fixe comme



objectif 2 000 à 2 500 départs vers d'autres secteurs de la Fonction publique, au lieu de 700 en 2003. Les « managers » des équipes ont la consigne de demander, au début de chaque entretien, à tout le personnel s'il est volontaire. Pour ajouter à l'ambiance, chaque agent a droit à un « suivi individuel d'activité » et une « performance individuelle comparée » qui, selon les plans de la direction, déboucheront sur une paye revue en fonction des résultats individuels. Sur certaines positions de travail ou sur les portes des services, les résultats individuels sont même affichés publiquement sur des tableaux.

Ainsi, la direction fait tout pour que les fonctionnaires, dont le recrutement a cessé depuis 1992, se soumettent à sa politique de restructurations permanentes et de mobilités forcées qui sont devenues la règle ou quittent l'entreprise au plus vite. Autant de gages donnés aux futurs actionnaires privés.

A l'étranger, comme en Pologne, où France Télécom est majoritaire dans le capital de TPSA, cette même politique conduit à des licenciements purs et simples : 5 700 sont annoncés rien que pour cette année. Depuis 2001 où France Télécom est devenue majoritaire, 22 000 emplois sur 58 000 y ont été supprimés !

Dans ces conditions, on peut se demander pourquoi la privatisation, engagée sous le mot hypocrite d'« ouverture du capital » par le gouvernement de gauche, n'a pas été menée jusqu'à présent à son terme. Ce n'est pas faute de bonne volonté envers les capitalistes, mais parce que ceux-ci avaient pendant un temps perdu confiance et la valeur de l'action France Télécom avait chuté brutalement en 2001, comme toutes les valeurs des « nouvelles technologies ».

Aujourd'hui, il semble que la confiance des banquiers et des candidats actionnaires – il est question de fonds de pensions anglo-saxons – soit de retour. C'est en tout cas le pari du gouvernement qui a fait passer pendant les fêtes de fin d'année une loi autorisant France Télécom à faire descendre la participation de l'État en dessous de 50 % du capital. Nicole Fontaine, secrétaire d'État, a même annoncé que cela se fera cette année, sans doute après les élections régionales et européennes pour ne pas gêner la campagne électorale de la droite.

Souhaitons que les calculs du gouvernement soient déjoués, et cette fois parce que les salariés décideront de se faire entendre, comme cela commence à se produire dans certains secteurs encore isolés.

Correspondant LO

## • Région lyonnaise

### 350 emplois perdus

Dans la région lyonnaise France Télécom annonce 350 nouvelles suppressions d'emplois, surtout dans le technique mais aussi dans les services de gestion et dans tous les services qui ne sont pas directement en contact avec le client.

Déjà il n'est pas rare que les délais de dépannage des abonnés dépassent les huit jours, ce qui était inconcevable il y a encore deux ans.

Pour autant il n'y a pas de création d'emplois dans les services jugés « prioritaires ». Ceux-ci doivent s'estimer heureux de subir moins de suppressions d'emplois que les autres.

Mais le volume de travail augmente.

Les autres opérateurs qui utilisent le réseau France Télécom gênent du travail, les nouveaux services aussi (comme la télévision par ADSL) et des activités sous-traitées sont « réinternalisées »... mais pas les salariés qui les effectuaient !

Résultat, les réorganisations ne s'arrêtent plus, la quasi-tota-

lité du personnel a changé une ou plusieurs fois de lieu de travail ou de métier. Mais ça ne suffit toujours pas et la mode est maintenant à « l'intérim interne », aux « prêts de compétences ». Pour obtenir ce genre de résultat, tous les moyens sont bons : pressions, menaces, intimidations avec des conséquences sur la santé des agents. Le nombre de congés maladie augmente, la fréquence et la gravité des accidents aussi.

Mais la limite du supportable est peut-être atteinte.

Pour la première fois, une centaine d'agents de services commerciaux, menacés d'une nouvelle réorganisation, ont fait grève mardi 3 février.

En novembre dernier, les techniciens d'un service de supervision du réseau s'étaient mis en grève trois jours et trois nuits contre dix suppressions d'emplois et avaient obtenu le maintien de tous les postes.

Voilà qui pourrait changer la donne.

Correspondant LO

## La boîte noire des licenciements

Il y a quelques semaines, la télévision a montré le robot sous-marin d'une filiale de France Télécom, France Télécom Marine, envoyé dans la mer Rouge à la recherche des boîtes noires du Boeing 737

qui s'est écrasé le 3 janvier près de Charm el-Cheikh. Le commentateur a omis de préciser que France Télécom Marine a présenté en décembre un plan social : 160 emplois supprimés parmi le personnel d'exé-

tion marin sur un total de 450 salariés dans l'entreprise. L'objectif de France Télécom est de profiter d'un nouveau pavillon de complaisance pour recruter des travailleurs sous-payés et sur-exploités.



## • Région de Vichy

# Grève et manifestation contre un millier de suppressions d'emplois

Après l'annonce, en avril de l'an dernier, de la fermeture d'ici 2005 de Manurhin qui appartient au groupe GIAT, c'est maintenant chez Polyflex à Saint-Germain-des-Fossés et chez Sediver à Saint-Yorre que la fermeture a été annoncée, la même semaine.

Sediver, avec 310 salariés, est la troisième plus grande usine de la région vichyssoise, alors que Manurhin, avec ses 353 salariés, en était la deuxième. Et à ces suppressions d'emplois s'ajoutent les 50 de Polyflex. Entre ces 700 emplois et les 300

estimés de divers sous-traitants, c'est le sort d'un millier de travailleurs et de leurs familles qui se joue ainsi.

Vendredi 6 février, à l'appel des syndicats, 3 000 travailleurs, selon la presse, ont défilé dans les rues de Vichy pour protester contre la fermeture annoncée de Sediver, Manurhin et Polyflex ainsi que contre les menaces qui pèsent sur d'autres entreprises comme Sermeto ou Grangier. De l'avis de tous, c'est la plus grosse manifestation depuis celles de 1995 contre le plan Juppé.

La cascade d'annonces de

fermetures d'usines, de délocalisations, de licenciements programmés a provoqué beaucoup d'émotion dans l'ensemble des communes industrielles de la banlieue vichyssoise.

Ainsi, les travailleurs des entreprises concernées, tous présents dans la manifestation avec leurs banderoles, étaient accompagnés de centaines de travailleurs des autres entreprises de la région. Ainsi, des groupes étaient venus d'usines comme LIDV-L'Oréal, la plus grosse entreprise installée à Vichy, l'embouteillage des eaux de Saint-Yorre ou l'abattoir de

volailles à Saint-Germain-des-Fossés. Ou encore de l'hôpital de Vichy et des établissements scolaires, comme le personnel du collège de Saint-Yorre dont l'établissement, fréquenté notamment par les enfants des 310 salariés de Sediver, était quasiment fermé. Une bonne quinzaine de mairies ont cessé le travail en solidarité.

L'émotion est telle que les élus, du maire PC de Saint-Yorre, Jésus Moran, à Claude Malhuret, maire de droite de Vichy et ex-ministre, en passant par Gérard Charasse, le député PRG, tous étaient présents à la

manifestation, et ont déclaré leur indignation dans la presse, mais bien sûr sans expliquer pourquoi les divers gouvernements que chacun a soutenus n'ont pas imposé au patronat l'interdiction des licenciements collectifs.

C'est toute une région, le bassin de Vichy, qui est menacée pour le profit d'une poignée de très gros actionnaires. Contrôler les comptes des entreprises et interdire les licenciements sont des mesures de salut public qu'il faudra imposer aux patrons pour empêcher leurs mauvais coups.

## Sediver, Saint-Yorre

A Sediver, la direction a choisi de faire un communiqué à la presse sur son intention de fermer le site de Saint-Yorre au mois de mai avant même que ne se tienne le Comité d'entreprise et d'en informer elle-même les salariés. Ainsi, c'est en allant acheter *La Montagne*, journal régional, ou en regardant les informations le midi à

la télévision que beaucoup l'ont appris

La direction invoque des problèmes de « rentabilité », « d'évolution défavorable des marchés ». Mais dans le même temps, le groupe Vetroarredo, qui a racheté l'usine de Saint-Yorre en novembre 2002, est le leader mondial de la verrerie industrielle et notamment des

isolateurs électriques fabriqués par Sediver (isolateurs qui constituent 70 % de la production du groupe). Et puis, selon la presse, Vetroarredo aurait monté une usine en Chine où un important programme d'électrification de l'ensemble du pays est prévu.

Les comptes réels de Sediver, du groupe, et des divers

financiers qui détiennent la majorité des actions sont protégés par le secret commercial et bancaire et les salariés n'ont aucun contrôle dessus. Tout au plus leurs délégués ont-ils accès aux chiffres du CE et la direction raconte ainsi ce qu'elle veut, arrange les prétextes à sa façon.

Un contrôle réel des comptes par les travailleurs, par la population permettrait de vérifier que leur problème de « rentabilité » n'est en fait que leur volonté d'obtenir encore plus de profit et de dividendes pour les actionnaires que ceux-ci n'en font déjà en nous exploitant.

## Polyflex, Saint-Germain-des-Fossés

Installée depuis plus de quinze ans dans la zone industrielle de Saint-Germain-des-Fossés, cette usine d'une cinquantaine de salariés produit des emballages en plastique, des flacons pour les cosmétiques et la parfumerie.

Son principal client est LIDV-L'Oréal, qui possède un site à Vichy, un des leaders mondiaux de la parfumerie et

dont la famille Bettencourt est l'actionnaire principal.

Polyflex a été racheté par un très gros groupe américain, Crown. Or ce trust a décidé brutalement, au nom de la rentabilité, de fermer le site de Saint-Germain.

Le cynisme patronal n'a pas de limite. Aux travailleurs de Polyflex, la direction annonce qu'ils n'ont pas d'inquiétude à

avoir puisque certains pourront avoir une place dans les autres sites du groupe... à Dieppe par exemple, à 700 km de là. Quant aux autres, la direction affirme qu'avec toutes les entreprises situées à 40 km à la ronde, on leur trouvera bien du travail, et de proposer... Sediver, usine qui annonçait, quatre jours après Polyflex, sa fermeture.



Les travailleurs de Polyflex sont écœurés et ils ont le sentiment d'être des pions dans une partie de Monopoly des capi-

taux à l'échelle mondiale dont l'objectif est que quelques capitalistes fassent encore plus de profit qu'ils n'en font déjà.

## • Vatech JST (Lyon)

# 108 suppressions d'emplois

Dans cette usine de 420 personnes où sont fabriqués de gros transformateurs électriques, la direction vient d'entamer une procédure pour supprimer 108 emplois. Avec le départ, en fin d'année 2003, de près de 40 personnes en retraite ou dans le cadre de la retraite amiante, c'est donc au total un tiers de l'effectif qui disparaîtrait.

L'entreprise était une filiale (Jeumont Schneider Transformateurs) de Schneider. Ce der-

nier a profité pendant des dizaines d'années des très juteuses commandes d'EDF, entre autres avec la construction du parc des centrales nucléaires, et de la SNCF avec les TGV, avant de se désengager totalement du secteur de la haute tension, devenu beaucoup moins rentable.

En 2001, Schneider a cédé l'usine au groupe autrichien Vatech pour le franc symbolique, mais en emportant le contenu du coffre plein des

profits réalisés auparavant. Pour régler leurs affaires au mieux de leurs intérêts respectifs, les groupes industriels ne connaissent ni les frontières, ni les scrupules. Le Groupe Vatech possède huit autres usines de transformateurs dans plusieurs pays ainsi que des usines dans d'autres secteurs industriels. Sa situation économique est florissante mais il entend « assainir » les filiales, comme celle de Lyon, dont il estime qu'elles ne rap-

portent pas (ou plus autant) de profits qu'il le souhaiterait.

Selon la direction lyonnaise, le plan de suppressions d'emplois serait rendu nécessaire par la baisse des commandes au niveau mondial. Mais c'est surtout la volonté de ne pas entamer les bénéfices des actionnaires du groupe Vatech qui dicte son choix. Et tant pis si cela devrait conduire à jeter à la rue de nombreux travailleurs.

Les ouvriers n'ont pas été

trop surpris par l'annonce de la réduction d'effectifs. Depuis près d'un an, le chômage partiel imposé mois après mois et atelier par atelier laissait prévoir une telle issue. Un premier arrêt de travail a été majoritairement suivi par les ouvriers dès l'annonce du mauvais coup. Mais beaucoup craignent que ce soit seulement le début d'un processus qui conduirait à la disparition pure et simple de cette usine.

Correspondant LO



• Antilles - Guyane

# La grève des employés de banque continue

Lundi 9 et mardi 10 février dans la matinée, les grévistes des banques des Antilles et de Guyane ont haussé le ton, face à l'intransigeance des patrons de l'AFB (Association française des banques). Le lundi 9, ils ont refusé d'obtempérer aux sommations des forces de police massées devant le siège de la BNP à Pointe-à-Pitre, qui voulaient les écarter. C'est alors que les policiers ont chargé et ont lancé des grenades lacrymogènes.

Après quelques échauffou-rées, les grévistes et des manifestants qui les soutiennent ont ensuite manifesté bruyamment dans la rue principale, au milieu des tirs de grenades lacrymogènes. Des poubelles et autres débris ont été renversés au milieu de la chaussée. Les commerçants ont fermé leurs rideaux. Et pendant une bonne partie de la matinée c'est la police qui entravait la circulation en barrant l'accès de cette rue principale. Les délégués

syndicaux qui se trouvaient en négociation avec le médiateur revenu de Paris ont alors quitté la table pour venir soutenir leurs camarades aux prises avec la police. Puis les grévistes sont revenus devant la BNP pour attendre la sortie des non-grévistes, des cadres et des chefs qui sortaient sous protection policière. Ces derniers, peu fiers, tête baissée, ont dû affronter les quolibets et les sarcasmes des grévistes. Et c'est aux cris de « maco » (en créole : lèche-bottes, petit rapporteur) qu'ils ont dû parcourir la distance les menant jusqu'à la rue.

Le soir, l'assemblée générale des grévistes a rassemblé beaucoup plus de monde que d'habitude au siège de la CGTG, environ 80 employés.

Le lendemain matin, mardi, des barrages de pneus enflammés, de carcasses de voitures, de poubelles étaient disposés un peu partout sur les routes, surtout autour de Pointe-à-Pitre. Le siège de la BDAF (Banque des Antilles françaises) a subi un début d'incendie.

Ces incidents sont provo-



Les grévistes devant les policiers.

qués par l'attitude méprisante des patrons de l'AFB, qui ne veulent rien céder et refusent y compris les concessions faites par les grévistes. Rappelons que ces derniers réclament le maintien de la convention collective Antilles-Guyane, plus avantageuse pour eux que la convention collective nationale que l'AFB veut leur imposer. Ils réclament le maintien des avantages acquis, comme par

exemple la prime de vie chère de 40 % et d'autres dispositions que l'AFB veut faire disparaître. Et maintenant ils exigent le paiement des jours de grève, ce que l'AFB refuse catégoriquement.

Un appel à la grève a été lancé pour le mercredi 11, en Guadeloupe, dans les deux banques qui ne font pas partie de l'AFB, le Crédit agricole et la BRED ; d'autre part une réu-

nion de toutes les confédérations syndicales et fédérations départementales est prévue afin d'envisager les formes de soutien aux employés de banque en grève.

La grève se poursuit en Martinique et en Guyane. Dans les trois départements, les grévistes en sont à leur huitième semaine de grève et, comme on le constate, la détermination est loin de faiblir.

• Saint-Quentin (Aisne)

# Des aides aux patrons distribuées sans aucune honte

L'équipementier automobile Borgers, qui, il y a quelques mois, avait ouvert une usine à Saint-Quentin dans l'Aisne, vient d'annoncer la fermeture d'une de ses unités dans le Nord, à Billy-Berclaud. La direction justifie cette fermeture en disant que le travail fait à Billy-Berclaud est désormais effectué à Saint-Quentin.

L'usine de Saint-Quentin s'est installée sur une zone franche en profitant de subventions des différentes collectivités locales. Le groupe Borgers recevait ces aides alors que cette création d'usine était liée à la délocalisation d'une autre installée dans le Val-d'Oise, à Persan. Le dossier de demande d'aide au Conseil régional stipulait dès le départ la création de 165 emplois à terme et... le reclassement de 35 travailleurs du Val-d'Oise (ceux qui avaient accepté de se rendre à Saint-Quentin), sur les 72 que comprenait celle de Persan. Et aujourd'hui la direction dévoile la suite de ces plans.

Le sénateur-maire de Saint-Quentin, Pierre André, très favorable aux zones franches, expliquait avant la construction de l'usine qu'il ferait tout « dans

ce que permet le cadre réglementaire » pour inciter le groupe Borgers à s'installer sur la zone industrielle de Saint-Quentin. C'était le tapis rouge pour ce patron. À tel point que les représentants de la ville, du département et de la région ont été jusqu'à participer avec ce patron « très catholique » à la

bénédiction de l'usine !

Effectivement, les différentes collectivités publiques n'ont pas été très regardantes sur les manières de ce patron ! Celui-ci déclarait à l'époque que personne de l'usine de Persan ne serait laissé sur le carreau. Mais non seulement les travailleurs refusant de partir dans l'Aisne

furent licenciés, mais ils durent lutter pour obtenir une indemnité de licenciement supérieure à celle prévue par la loi. Et maintenant ce sont ceux de l'usine de Billy-Berclaud qui sont dans la même situation.

Les collectivités publiques ont donc dépensé deux millions d'euros, elles ont accordé des

exonérations de charges, d'impôts fonciers, etc., pour permettre au groupe Borgers de fermer deux unités et d'en construire une nouvelle qui, pour l'instant, embauche une centaine de travailleurs, dont certains sont des intérimaires.

V.L.

## Nos lecteurs écrivent

À Saint-Quentin, l'entreprise DHI spécialisée dans la confection textile pour l'automobile vient d'annoncer des licenciements. Nous sommes 39 sur 76 à avoir été licenciés et il y a de quoi être en rage. DHI a été créée il y a cinq ans sur la zone franche de Saint-Quentin, et le patron a profité de différentes aides, liées à la zone franche, et valables pour cinq ans, dont des exonérations de charges. En juillet 2003, sitôt ces cinq ans passés, la direction a placé DHI en redressement judiciaire.

Auparavant la plupart d'entre nous faisons partie de la SIT, autre usine textile ins-

tallée dans la même ville et qui a connu plusieurs plans sociaux. Nos patrons actuels sont des anciens cadres de la SIT et nous dépendons du même groupe. Tout cela ressemble bien au jeu habituel des petits patrons du textile. Fermer des entreprises, en les mettant ou pas en faillite, pour en ouvrir d'autres en cherchant à profiter au maximum des aides qui sont mises à leur disposition, cela est courant pour les nombreux petits patrons de ce secteur dans la région.

Neuf d'entre nous ont été licenciés en octobre avec pour toute indemnité un mois de salaire au SMIC. Trente

d'entre nous viennent de recevoir leur lettre de licenciement. Pour nous toutes, c'est la catastrophe et d'autant plus que certaines assument seules leurs enfants. D'autre part, toutes celles qui sont déléguées du personnel ont été licenciées et, devant les protestations, le patron a eu le culot de dire que nous ne saurions rien faire alors que certaines sont depuis plus de 25 ans dans l'entreprise, SIT puis DHI !

Pour celles qui restent, les conditions d'hygiène les plus élémentaires ne sont pas respectées : pas d'eau chaude, des toilettes en piteux état et pas réparées depuis des années !

Nous faisons des semaines de 44 heures après avoir été en chômage technique en janvier, et le patron fait pression pour que le travail se fasse et distribue des primes ridicules pour faire croire à l'avenir de l'entreprise.

Autant dire que tout le monde sait que c'est du baratin car, de notre avenir il s'en moque comme il vient de le montrer en licenciant nos camarades sans se soucier le moins du monde de leur situation. Voilà le genre de patrons auxquels les pouvoirs publics font des cadeaux avec l'argent des impôts et en prétextant la création d'emplois !



## • Haïti

# La contestation contre Aristide s'étend

En Haïti, le mouvement de contestation du pouvoir d'Aristide a pris une nouvelle dimension ; plusieurs villes, notamment dans le centre et le nord du pays (région de l'Artibonite), échappent désormais au gouvernement.

Après de violents combats avec la police, Gonaïves, quatrième ville du pays, est ainsi tombée aux mains du « Front de résistance de l'Artibonite », nouvelle dénomination de « l'Armée cannibale », une bande d'hommes de main qui, après avoir été au service d'Aristide, est passée dans le camp de l'opposition après l'assassinat de son chef par le pouvoir l'an dernier. Si la ville de Saint-Marc, située sur la route reliant la capitale Port-au-Prince aux Gonaïves, semble avoir été reprise en main par le pouvoir, non sans avoir été préalablement pillée par les insurgés, d'autres villes de moindre importance comme Anse Rouge, Liancourt et Petite-Rivière de l'Artibonite échappent toujours à son contrôle. Dans le sud, les rebelles ont également pris le contrôle de Grand-Goâve, après avoir incendié les commissariats et mis en fuite les policiers. Leur chef Ti Nènè qui dirigeait, il y a quinze jours seulement, un gang de « chimères » pro-Aristide, a dénoncé les exactions du régime et dit à la radio être passé dans le camp de l'opposition.

Pour l'instant, les leaders de

l'opposition ne prennent pas ouvertement le parti des rebelles. Eux, qui ont toujours eu peur des débordements de la population pauvre, se limitent à réclamer un départ d'Aristide sans violence.

De son côté le président Aristide, qui a dénoncé une tentative de coup d'État, réaffirme qu'il ira jusqu'au bout de son mandat actuel, c'est-à-dire jusqu'en 2006. S'il bénéficie encore d'un certain soutien dans les milieux populaires, sa popularité n'a plus grand-chose à voir avec celle dont il jouissait lors de sa première élection en 1990 où il totalisa près de 70 % des voix. Depuis, ce curé qui se voulait le porte-parole des pauvres n'a pas seulement rompu avec l'Église, il a surtout trahi les espoirs qu'il avait soulevés dans la population haïtienne et montré son incapacité à faire quoi que ce soit pour les pauvres. Chassé du pouvoir et contraint à l'exil par un coup d'État militaire fin 1991, il n'a pu opérer un retour qu'à la faveur d'une intervention militaire américaine en 1994. Depuis, il a non seulement multiplié les compromissions avec les pires crapules des régimes précédents et affiché son respect servile pour les possédants, mais il est devenu le « baron de Tabarre », étalant son scandaleux enrichissement personnel, comme celui de son entourage.

Pour faire taire les opposants ou pour encadrer les manifestations de soutien à son régime, il a également mis sur



pied les « chimères », des bandes armées le plus souvent recrutées dans les bidonvilles. Ces gangs jouent le rôle de supplétifs de la police contre les opposants et font régner la terreur dans les quartiers pauvres.

La situation actuelle, qui se caractérisait il y a quelques jours encore par des manifestations de plus en plus amples et fréquentes contre Aristide, fait d'ailleurs suite à une intervention violente des « chimères » à la faculté des Sciences humaines, le 5 décembre dernier. La contestation des étudiants prit alors un ton politique, mais limité à la seule revendication du départ d'Aristide.

Cette entrée en lice des étudiants qui, en dépit de la répression sanglante de la police et des chimères, multiplient les manifestations contre le régime, a fourni une masse de manœuvre à une opposition politique qui jusque-là n'en avait pas. La plus

ancienne composante de cette opposition, la Convergence démocratique, est constituée d'un ramassis de vieux politiciens, allant des ex-duvaliéristes aux aristidiens déçus de ne pas avoir eu accès à la mangeoire, en passant par tous ceux qui se sont vendus aux généraux qui se sont relayés au pouvoir depuis la chute de Duvalier ; elle ne pouvait donc faire illusion et mobiliser la population.

Cette dernière est tout aussi réservée vis-à-vis de l'autre composante de l'opposition, « le groupe des 184 ». Il est vrai que ceux qui prétendent incarner les aspirations de la « société civile » ne sont que les représentants de la bourgeoisie d'affaires et de la petite bourgeoisie intellectuelle, et nullement ceux des couches populaires. La personnalité de ses deux leaders, Charles-Henry Backer et Andy Apaid, tous deux riches patrons interdisant, y compris par la

violence, toute contestation ouvrière dans leurs entreprises, en dit long sur les objectifs de ce mouvement.

Une chose est sûre, dans ce pays pillé par les grandes puissances impérialistes, américaine et française notamment, mais aussi par ses classes possédantes, les couches les plus pauvres sont au bord de la catastrophe : le pouvoir d'achat des ouvriers – pour ceux qui ont un travail – a été divisé par quatre depuis la chute de Duvalier, la hausse des prix rend même inabordable les produits de première nécessité et la famine menace bien des foyers. Dans l'épreuve de force qui s'est engagée, les travailleurs ne peuvent compter ni sur le camp aristidien, ni sur les chefs de gangs fraîchement reconvertis, ni sur ceux qui incarnent l'opposition politique pour prendre les mesures vitales qui s'imposent.

Roger MEYNIER

## • Brésil

# Le principal parti de droite entre au gouvernement de Lula

Le président brésilien Lula vient de remanier son gouvernement. Il y a fait entrer le Parti du Mouvement Démocratique Brésilien (PMDB) et notamment le leader de ce parti au Sénat.

Le PMDB avait été dans les années 1970 le premier parti d'opposition autorisé par la dictature militaire. Il regroupait alors toute l'opposition parlementaire, de certains partisans déçus du putsch militaire de 1964 jusqu'aux différents partis communistes se réclamant soit de la bureaucratie stalinienne de l'URSS, soit du maoïsme. Chaque courant reprit son

indépendance en 1985, après le retour au parlementarisme.

Les politiciens qui sont alors restés dans le PMDB représentent une droite liée à la bourgeoisie, politiquement plutôt modérée. Ce qui ne l'empêche pas d'abriter bon nombre de caciques, véritables potentats dans leur région ou leur État, comme par exemple l'ex-président Sarney, dont le clan « tient » l'État du Maranhão. Le PMDB a été depuis 1985 l'axe de la plupart des gouvernements brésiliens : il est présent dans l'ensemble du pays et un grand nombre de maires et de parlementaires se réclament de lui.

Un ministre appartenant au

PMDB était déjà présent en tant que spécialiste dans le gouvernement, désigné par Lula. Et bien que ce parti ait fait campagne en 2003 pour José Serra, rival de Lula lors de la dernière élection présidentielle, une partie de ses chefs avaient affiché leur préférence pour le dirigeant du PT. Mais désormais le PMDB a officiellement deux ministres, celui de la Sécurité sociale et celui de la Communication.

Le ministère de la Sécurité sociale a, sous sa responsabilité, l'ensemble des questions de santé et de retraites. Juste retour des choses, c'est en particulier grâce aux voix des parlementaires du PMDB que les « réfor-

mes » antiouvrières de la Sécurité sociale et des retraites sont passées. Ce remaniement ministériel n'est donc même pas un tournant à droite dans l'action gouvernementale, mais la confirmation d'une convergence réactionnaire.

Quant au ministre de la Communication, il devrait représenter au mieux les intérêts des patrons de presse et de télévision, étant lui-même propriétaire d'au moins trois radios.

D'autres changements à l'intérieur du gouvernement sont mineurs. Les ministres responsables des universités et du programme Faim Zéro sont remplacés, ce qui ne signifie pas

que l'État va consacrer plus d'argent à combattre la famine et à développer l'enseignement supérieur. On change les hommes, pas la politique.

En fait, Lula est en train de modeler un gouvernement réunissant tous les secteurs politiques de la bourgeoisie brésilienne. Il lui reste encore à associer officiellement le PSDB de l'ex-président Cardoso, et quelques partis plus à droite encore. Mais il peut compter sur eux pour l'aider à imposer aux couches populaires une politique d'austérité renforcée. Bien peu de voix s'élèveront désormais au Parlement contre celle-ci, même par démagogie.

Vincent GELAS